

Chaville

N° 137

MARS

AVRIL

2017

M a g a z i n e

**ÉGALITÉ
FEMME-HOMME
UN ENJEU DE
SOCIÉTÉ**

**DESTINATION
JAPON
À LA MÉDIATHÈQUE**

富嶽三十六景
神奈川
浪裏

Chaville

Magazine

Sommaire n° 137

MARS-AVRIL 2017

6. Dossier

Égalité femme-homme

Un enjeu de société,
une sensibilisation de tous

10. Qualité de la Ville

13. Enfance / Scolarité

14. Vivre ensemble

Zoom sur

Le portage de repas

16. Culture / Art de vivre

Brocante de Chaville

Un voyage dans le temps le 26 mars

Événement en mars

Les poètes font le printemps

22. Sport et Santé

24. Initiatives

26. Citoyenneté

Carte d'identité

Vos démarches évoluent

29. Entreprendre

30. Grand Paris Seine Ouest

32. Vie pratique

34. Tribunes

Supplément

- Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*

À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction des mesures de sécurité prises dans le cadre de l'état d'urgence.

Ces éventuels changements seront annoncés sur la page [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



9

Portraits :
des Chavilloises
de cœur et de talent



13

La crèche des Petits Chênes
fête ses 40 ans !



21

Dunoyer de Segonzac
au Café du forum le 11 mars



23

Basket :
Chaville et Sèvres
en bonne entente



25

Ces Chavillois
qui rêvent d'aventure

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
ville-chaville.fr
[facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville

Député des Hauts-de-Seine

Vice-président du Territoire

Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Préalable au vote du budget communal qui interviendra dans un mois, les orientations budgétaires ont été adoptées par le Conseil municipal le 27 février dernier. Marquées une fois encore par un gros effort d'équipement et d'entretien du patrimoine communal - écoles, crèches, stade, Atrium... malgré des contraintes financières toujours plus lourdes, ces orientations sont révélatrices du souci de la municipalité de maintenir la qualité des services aux familles. La maîtrise des coûts de fonctionnement permet, pour la huitième année consécutive, de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale. C'était un enjeu essentiel dans un contexte national qui demeure morose et où les familles sont pénalisées. De même, les tarifs des services demeurent inchangés.

Les changements intervenus dans l'organisation territoriale et les charges nouvelles qui pèsent sur les collectivités locales imposent cependant d'envisager des évolutions importantes. Sans modifications législatives, les compétences de la Métropole du Grand Paris vont s'accroître. Elle aura ainsi, à partir de 2018, l'autorité dans le domaine du logement et les grands projets d'aménagement. De son côté, le Territoire GPSO est désormais compétent en matière d'urbanisme et détiendra le droit de préemption urbain dans des conditions qu'il importe encore de déterminer. Il interviendra dans le domaine social et même de la sécurité et de la politique de la ville.

Le rapprochement et la mutualisation de services avec les communes voisines, appartenant à un même bassin de

vie et de population s'avère être un impératif si nous voulons peser au sein de la Métropole et maintenir, voire améliorer, notre qualité de services. Dans cette perspective, le Conseil municipal a approuvé la création d'un groupement de commandes avec les villes voisines permettant de lancer les études, dans les domaines financier et des ressources humaines, sur l'harmonisation et la mutualisation des services de Chaville, Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray.

Le résultat de ces études sera connu dans quelques mois et nous verrons alors les meilleures pistes à prendre afin que la personnalité de nos villes et que les principes de proximité et les services aux familles soient pleinement sauvegardés.

La création d'une commune nouvelle, fusionnant nos villes tout en conservant des communes déléguées, ne doit pas être écartée. Mais seul un examen approfondi permettra de le déterminer. Un tel défi est une raison supplémentaire de poursuivre ma tâche. La loi sur le non-cumul des mandats m'oblige à faire un choix entre le mandat de Député, que j'exerce depuis 24 ans, et celui de Maire de Chaville. Comme je m'y étais engagé auprès des Chavillois lors des élections municipales de 2014, j'ai annoncé ma décision de ne pas me représenter aux élections législatives et, ainsi, ma préférence de me consacrer au service de Chaville et des Chavillois. Cela sera toujours, pour moi, une grande joie.

Avec mes sentiments dévoués.

ÉGALITÉ FEM

UN ENJEU DE SOCIÉTÉ UNE

Rémunérations, violences, accès aux responsabilités professionnelles, associatives ou politiques : entre les femmes et les hommes, la liste des inégalités est encore longue, malgré les avancées des dernières décennies et un cadre légal renforcé depuis 2014. À Chaville, la municipalité a décidé de mener des actions de sensibilisation sur ce sujet. Objectif : diffuser, auprès de tous, une culture de l'égalité.

Dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, les collectivités territoriales sont des acteurs essentiels. Par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance du territoire, elles sont un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité. Depuis 2016, la Ville de Chaville a décidé d'œuvrer spécifiquement en la matière : une délégation "Égalité femme-homme" a été créée au sein du Conseil municipal [voir l'interview de Julie Fournier, page ci-contre, ndlr] et un label a été mis en place, destiné à promouvoir les initiatives menées en faveur de l'égalité.

L'ouverture par la culture

Premier champ d'action : la culture, avec la représentation, le 3 mars dernier, de la pièce *Les petites reines* à l'Atrium.



© AMNESTY INTERNATIONAL

L'histoire : Mireille Laplanche a 16 ans. Depuis trois ans, sur Facebook, elle est élue "Boudin d'or" de son lycée à Bourgen-Bresse. Avec ce portrait de jeune fille prise pour cible sur les réseaux sociaux, c'est la question du primat des apparences et des stéréotypes qui est mise en avant. À l'issue de la pièce, un débat avec les comédiennes et le public s'est tenu sur le thème de l'acceptation de la différence. Un beau moment d'échange et d'ouverture sur un sujet qui nous concerne tous. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, mercredi 8 mars, deux associations chavilloises organiseront des **expositions** :

- "Portraits de femmes exceptionnelles" (Frida Kahlo, Angela Davis, Rosa Parks...) du 8 au 22 mars, à la MJC de la Vallée (vernissage le mercredi 8 mars à 18h30)
- "Droits des femmes, de bonnes raisons de lutter", du 8 au 22 mars, dans les coursives de l'Atrium (niveau 3). L'exposition, organisée par Amnesty International, présentera les atteintes aux droits des femmes et les avancées récentes.

À la médiathèque, ne manquez pas le rendez-vous "Melting Papote" consacré au rôle et au statut de la femme dans le monde, samedi 11 mars à 18h.

LES CHIFFRES-CLÉS

- 19,2 % d'écart de salaires dans les secteurs privé et public
- 37 % d'écart moyen de retraite
- Part des femmes parmi les élus des assemblées politiques :
 - > 26,9 % à l'Assemblée nationale en 2012
 - > 22,3 % au Sénat en 2014
 - > 16 % de femmes maires en 2014
 - > 40,3 % de femmes dans les Conseils municipaux en 2014
- 1 femme décède tous les 2,7 jours, victime de son conjoint, toutes classes sociales confondues (chiffre de 2014)
- 223 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part leur conjoint ou ex-conjoint, sur une année. 14 % d'entre elles portent plainte.

Source : Les chiffres-clés de l'égalité entre les femmes et les hommes, édition 2016, du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes

Impliquer les jeunes

Les élus du Conseil municipal des jeunes ont décidé d'œuvrer, eux aussi, en faveur de l'égalité entre les femmes

LE CADRE LÉGAL

Loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

"L'État et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée*. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions." Article 1

*L'approche intégrée prend en compte les inégalités entre les femmes et les hommes pour y remédier et met en œuvre des actions préventives. Elle diffère en cela de l'approche spécifique, qui met en place des actions correctives, s'adressant particulièrement aux femmes.

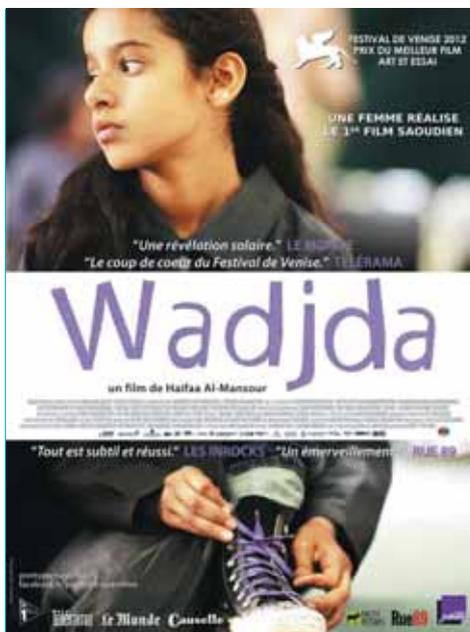
ME-HOMME SENSIBILISATION DE TOUS



et les hommes. Lors de la **brocante de Chaville**, dimanche 26 mars, une vente de barbapapas et d'objets sera organisée au profit d'Amnesty International. À cette occasion, l'association présentera ses missions, sur le parvis de l'hôtel de ville. Afin de sensibiliser les plus jeunes, la Ville de Chaville, l'Atrium et l'Éducation nationale ont mis en place un projet commun. En juin, le **film Wadjda** sera projeté aux élèves de 4^e du collège Jean Moulin. Le synopsis : Wadjda, 12 ans, vit dans une banlieue de Riyad, en Arabie Saoudite. Cette jeune fille pleine de vie ne rêve que d'une chose : s'acheter un vélo. Mais dans le royaume wahhabite, les bicyclettes sont réservées aux hommes. Un film fort, qui donnera lieu à un débat avec les élèves.

Promouvoir un accès égalitaire

Source d'inégalités, l'insertion professionnelle est également au centre des préoccupations de la municipalité. Un **atelier emploi**, sur le thème de l'égalité



femme-homme au travail, sera organisé le jeudi 9 mars, à 14h, à l'hôtel de ville, en partenariat avec le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles et Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE). Inscription auprès de SOEE au

01 55 95 04 07 ou du CCAS au 01 41 15 40 87. Enfin, après les vacances de Printemps, le projet **"Fill'o foot"** sera mis en place, sur le temps scolaire, par les éducateurs sportifs de la Ville, en partenariat avec le Football Club de Chaville. L'occasion de montrer que l'accès aux loisirs permet de lutter contre les clichés et de promouvoir l'égalité. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- Centre Hubertine Auclert, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes www.centre-hubertine-auclert.fr
- Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

TROIS QUESTIONS À...

JULIE FOURNIER CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME



Dans quel contexte avez-vous pris en charge cette délégation "Égalité Femme-Homme" ?

Courant 2016, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a souhaité la création d'une nouvelle délégation relative à l'égalité entre les femmes et les hommes, estimant que ce sujet n'était pas spécifiquement couvert par les délégations existantes. C'est un thème à la fois sensible et actuel : les inégalités entre les femmes et les hommes

sont persistantes, à tous les niveaux de la société, comme en attestent les statistiques [voir l'encadré "Les chiffres" ci-contre, nldr].

Concrètement, quelles sont les actions mises en place par la municipalité ?

La question de l'égalité est transversale. C'est d'ailleurs le sens de l'article 1 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. La loi stipule en effet que cette question est désormais "intégrée" dans les politiques publiques [voir encadré "Le cadre légal" ci-contre, nldr].

Nous avons donc créé un comité de pilotage comprenant deux élues (Anne-Louise Mesadieu, conseillère municipale déléguée à la Culture jeunesse, et moi-même), ainsi que trois services municipaux - la direction de l'Action culturelle et de la Vie associative,

le service Jeunesse et le Centre communal d'action sociale.

Ensemble, nous avons identifié deux axes principaux pour les actions à mener : la sensibilisation de tous et l'accès aux loisirs et à l'information afin de rompre les logiques inégalitaires [voir détail des actions ci-contre, nldr].

Justement, comment faire évoluer les mentalités ?

C'est un travail à mener sur le long terme. Nous allons donc poursuivre, dans les mois et années à venir, les actions au niveau communal. L'essentiel est que l'idée de l'égalité "infuse". C'est le sens de l'action municipale : donner l'impulsion, avec la participation active des services municipaux, afin de lutter contre les stéréotypes et d'avancer, ensemble, sur cet enjeu de société. ■

PORTRAITS DES CHAVILLOIS

Elles sont responsable associative, coach, cadre hospitalier, bénévole ou apprentie boulangère. Leurs points communs ? Elles sont Chavilloises, investies dans leur activité et font preuve d'esprit d'initiative. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, mercredi 8 mars, *Chaville Magazine* les a rencontrées et vous présente leurs parcours.

SOPHIE ADAM UNE "BONNE FÉE"

Bénévole pour l'Association Petits Princes depuis quatre ans, Sophie Adam réalise les rêves d'enfants gravement malades. "Mettre des étoiles dans les yeux de ces enfants est une sensation extraordinaire. Quand on va à Disney et qu'ils me disent avoir "de la chance" avec leur badge VIP, cela vaut tout l'or du monde." Grâce à l'association, Sophie Adam est prête à toutes les folies pour exaucer les vœux des Petits Princes. Organiser une sortie au château de Chantilly pour une princesse en devenir, passer une journée avec un soigneur animalier au zoo de Beauval, partir à Londres pour émouvoir uneoureuse de la reine d'Angleterre ou encore s'envoler au Danemark avec un fan de Legoland, il n'y a pas de limites à l'imaginaire.

Créer des moments magiques

"Il est parfois difficile de ne pas trop s'attacher aux enfants. Grâce à la formation dispensée par l'association, nous nous concentrons sur notre but : créer des moments magiques." Comme la cinquantaine d'autres bénévoles de "l'équipe rêve", elle consacre au moins deux jours par semaine à l'association. "L'équipe est géniale et très soudée. J'adore ça. Le bénévolat m'apporte beaucoup, autant qu'une carrière. Et ça fait l'unanimité dans la famille!" ■

À noter : l'Association Petits Princes cherche des bénévoles. Plus d'infos au 01 43 35 49 00 ou sur www.petitsprinces.com



MARIE-JEANNE BOULANGER PASSION BADMINTON

"Je considère presque tous les adhérents comme mes enfants", confie Marie-Jeanne Boulanger. La présidente du club de badminton Les Volants de Chaville dédie toute son énergie et son temps libre à sa passion. Depuis son arrivée à la présidence du club en 2005, le groupe est passé de deux à huit équipes. "Il existe une vraie volonté de toucher tous les publics, notamment les femmes. Le badminton est le premier sport à avoir proposé des équipes mixtes en compétition, aux Jeux Olympiques de 1996." La présidente des Volants de Chaville présente d'ailleurs, pour la première fois, une équipe exclusivement féminine aux championnats régionaux, en mars.

Le sport pour tous

Soucieuse de permettre à tous de pratiquer un sport, Marie-Jeanne Boulanger est également devenue présidente en 2016 de l'Association Sport et Loisirs de Chaville (ASLC). Une structure qui propose aux enfants chavillois de découvrir de nombreuses activités sportives, le mercredi après-midi, avec le soutien de la mairie. Toutefois, Marie-Jeanne a le succès modeste. "Je n'ai jamais eu de mal à m'imposer. Les femmes doivent juste apprendre à dire non." ■

À noter : la Ville de Chaville compte sept directrices de clubs sportifs, parmi lesquels la gymnastique, le squash ou encore le tir à l'arc.

CÉCILE BOUVARD-RICARD LE COACHING HUMAIN

"Coach du changement", Cécile Bouvard-Ricard intervient directement dans les entreprises pour aider les salariés à (re) trouver leur place. "Anticiper ou faire face aux changements inhérents à toute organisation suppose de se recentrer sur l'humain, de l'écouter. Cela ne pourra qu'améliorer la productivité."

Outre la richesse de son bagage intellectuel (spécialisation en ressources humaines à l'Institut Supérieur de Gestion, HEC) et professionnel (conférencière, coach depuis 12 ans), elle puise sans cesse dans son expérience personnelle.

"Je fais de l'aïkido et du chant pour unifier corps et esprit. Mes deux enfants sont aussi une source d'inspiration. Ils m'obligent à assumer, à me comporter comme femme et être humain responsable."

Philosophie de l'empathie

Coaching en équipe sur un thème sportif ou artistique, tables rondes ou encore entretiens individuels, Cécile Bouvard-Ricard fourmille d'idées. "Nous avons en nous des richesses inestimables, mais il faut une vraie démarche personnalisée pour nous en rendre compte."

Douce et agréable, la coach diffuse une énergie toute particulière. "Au-delà du professionnel, j'aime aider les gens à chercher en eux la force d'affronter les défis de la vie." ■





ANGÉLIQUE GARAUD PÉTRIE DE TALENT

Alors qu'elle n'a pas encore atteint la vingtaine, Angélique Garaud arbore un regard franc et mature. Car la jeune Chavilloise est déjà une professionnelle émérite de la boulangerie. Pour preuve, après avoir remporté le concours du Meilleur Jeune Boulanger 2016 d'Île-de-France, elle a terminé à une excellente 4^e place ex-aequo, au concours national, en novembre dernier.

Faire au moins aussi bien que les hommes

"Dans ce milieu, une femme doit prouver qu'elle est compétente pour être prise au sérieux." En fabrication, la boulangerie-pâtisserie ne compte que 22 % de femmes.

Depuis trois ans, Angélique Garaud se lève donc un peu plus tôt que les autres, travaille avec humilité et acharnement et prouve finalement aux hommes qu'elle est aussi capable qu'eux. "Les sacs de farine de 25 kilos, je sais les porter moi aussi. Mais j'ai la finesse et le doigté en plus!"

Malgré quatre expériences salariées et la légitimité que lui confèrent ses CAP en boulangerie et en pâtisserie, ce n'est qu'après son succès aux concours que les vanes sexistes se sont taries.

Angélique vient fièrement d'intégrer à Paris l'atelier de l'exigeant Frédéric Lalos, sacré meilleur ouvrier de France en 1997. "C'est dur mais génial. J'y travaille même avec une autre boulangère!" ■

VIRGINIE LARQUET

UNE "VIE ORDINAIRE MAIS BIEN REMPLIE"

Engagée depuis 10 ans comme bénévole de la Croix-Rouge à Chaville, enseignante à l'école élémentaire Ferdinand Buisson, mère de deux garçons, épouse et sportive, Virginie Larquet semble infatigable. "J'ai un côté Saint-Bernard, à courir partout pour venir en aide aux gens", confie-t-elle avec un sourire gêné, modeste.

Virginie a commencé par une simple formation aux premiers secours. "J'ai passé mon diplôme de secouriste dès que mes enfants sont devenus moins "prenants". J'ai toujours eu envie de me sentir utile à la société."

Infatigable et organisée

En renfort du SAMU ou en poste lors de manifestations municipales, en tournée auprès des personnes sans abri ou en atelier formation, elle se trouve depuis sur tous les fronts, au moins huit heures par semaine. Riche de 23 ans d'expérience dans l'Éducation nationale, elle apporte également un soutien scolaire le mercredi après-midi.

Avec trois hommes à la maison, "il est parfois difficile de se sentir comprise". Mais Virginie Larquet trouve quelquefois le temps de penser à elle en allant piquer une tête à la piscine ou en se défoulant dans la forêt de Fausses Reposes. "Tout ce qu'il faut, c'est un emploi du temps très organisé!" ■



ÉVELYNE MALAQUIN-PAVAN UNE INFIRMIÈRE ENGAGÉE

Cadre supérieur de santé et infirmière depuis 1978, Évelyne Malaquin-Pavan s'investit pour prendre soin des patients, des familles et des soignants.

Active dans de nombreuses associations professionnelles, elle a contribué à l'élaboration de la loi de 1999 visant à garantir l'accès aux soins palliatifs.

Un an plus tard, l'État choisissait d'honorer son engagement au service de la Nation en lui remettant l'ordre national du Mérite.

L'infirmière expérimentée s'implique au quotidien pour dispenser le "juste soin". "Il faut instaurer une vraie dynamique de soin, interdisciplinaire. Sans empathie, autant changer de métier!"

Clinicienne et enseignante, Évelyne a publié quelque 170 articles et ouvrages sur la santé.

Bien dans sa tête et dans son corps

Après avoir pratiqué marathon, basket et volley, la Chavilloise reste férue de marche active. "Le sport oxygène la tête, c'est important. Comme la famille. Pour être dans la juste distance avec l'autre, entretenir un bon rapport à soi-même est essentiel."

Avec ses horaires très "élastiques", Évelyne Malaquin-Pavan connaît la valeur du temps. "Adeptes du verre à moitié plein, quand j'ai cinq minutes disponibles, je fais en sorte qu'elles paraissent le double; les patients font la différence!" ■

LES VŒUX DU MAIRE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET AUX FORCES DE SÉCURITÉ

Le 24 janvier dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, présentait ses vœux aux acteurs économiques et aux forces de sécurité, en présence de nombreuses personnalités. Il s'est engagé à continuer la transformation et la modernisation de Chaville, tout en conservant "l'esprit village" qui lui est propre.



Dans son discours, Jean-Jacques Guillet a évoqué des changements importants pour 2017. Il a souligné que cette année électorale apporterait inévitablement des modifications dans la gouvernance de notre pays et de l'Europe.

La commune, pôle de stabilité

"Nous sommes dans un monde qui évolue beaucoup et, dans cette situation internationale, pleine d'incertitudes, la commune demeure un pôle de stabilité important auquel nos concitoyens se raccrochent inévitablement. Ils ont besoin de la chaleur de la commune, de la communauté qu'elle représente."

Le député-maire a insisté sur le lien social qui unit les Chavillois et sur "l'esprit

village" qui lui est si particulier. Il a également rendu hommage aux forces de police et de gendarmerie, représentées par le commissariat de Sèvres, qui couvre la circonscription de Sèvres-Chaville-Ville-d'Avray, et l'escadron 11/1 de gendarmerie mobile de Satory.

"La Police joue un rôle fondamental dans cette situation marquée par le terrorisme et ses conséquences avec l'état d'urgence." Il s'est félicité de la collaboration harmonieuse entre la Police nationale et la Police municipale qui travaillent en complémentarité.

Une ville attrayante et vivante

Évoquant les prochains projets d'urbanisme, Jean-Jacques Guillet a assuré que "la municipalité poursuivra l'effort d'aménagement de Chaville et mettra en œuvre des opérations prévues depuis 2012 dans le Plan local d'urbanisme".

L'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) de la gare Chaville Rive droite et l'OAP de l'Atrium vont changer le visage des quartiers et agrémenter la ville de micro-pôles commerciaux. La requalification de l'avenue Roger Salengro contribuera, elle aussi, à l'aménagement de la ville en devenant un véritable boulevard urbain, attrayant pour les piétons, les citadins

et les commerçants. Jean-Jacques Guillet n'a pas manqué de relever le dynamisme et l'attractivité de la ville, avec l'ouverture du nouveau marché et l'arrivée des commerçants du centre ville.

Il a également évoqué le Territoire Grand Paris Seine Ouest (GPSO) qui, malgré son dynamisme sur le plan économique, voit ses moyens amoindris depuis la mise en place de la Métropole du Grand Paris.

Se rapprocher des communes voisines

"Nous devons donc nous rapprocher des communes voisines. La municipalité va engager des études sur la faisabilité d'un rapprochement entre Meudon, Sèvres, Ville-d'Avray et Chaville. L'objectif: changer de dimension pour mener des projets plus larges, tout en conservant la personnalité de chaque commune."

Et de conclure: "Nous continuons la transformation de Chaville et sa modernisation en gardant cet esprit village qui lui est si particulier. Nous faisons également en sorte que la vie locale soit la plus tranquille possible, grâce à nos forces de sécurité, mais aussi la plus dynamique possible pour le plus grand bonheur de nos concitoyens qui sont heureux de vivre à Chaville." ■

TOUS MOBILISÉS POUR UNE FORÊT SANS DÉCHET!

Lors de vos promenades en forêt aux alentours de Chaville, vous avez certainement déjà remarqué des sacs plastiques, canettes et autres débris qui s'amoncellent aux abords des chemins. Afin de protéger notre patrimoine forestier et la biodiversité, deux opérations "forêt propre" sont organisées au printemps.

- Samedi 25 mars : rendez-vous à partir de 14h, à l'entrée du parc de la Mare Adam (en haut de la rue des 8 Bouteilles).
- Dimanche 23 avril : rendez-vous à 10h, en haut de l'avenue de la Résistance.

Rens. : association Environnement Fausses Reposes au 01 47 50 91 50 ou 06 11 59 11 16.

À noter : des gants et sacs poubelle seront fournis pour ces deux opérations de ramassage.



ENCHÈRES EN LIGNE ADJUGÉ... VENDU

Depuis septembre 2016, la Ville de Chaville met régulièrement aux enchères des biens mobiliers, via le site Internet www.webencheres.com/chaville. Quelques clics suffisent pour s'inscrire, puis enchérir. Qui dit mieux ?

Les enchères en ligne ont le vent en poupe, y compris pour les mairies. Objectifs de la démarche : proposer du matériel à la réutilisation et contribuer



aux économies financières de la Ville. Pour les particuliers, c'est l'occasion idéale d'acheter des produits de qualité, à un prix attractif.

Si le mobilier constitue la plupart des produits mis en vente, des véhicules, des biens pour les loisirs et la maison peuvent être mis aux enchères. Des biens très divers à l'image de l'étendue des missions assurées par la Ville.

À noter : la prochaine vente aura lieu courant mars. Plusieurs objets ou produits risquent de faire grimper les enchères : un véhicule (l'ancien Proxibus), deux billards, un lit de bébé, un piano, un bureau en chêne, un four céramique... Une vente à ne pas manquer ! ■

Plus d'infos www.webencheres.com/chaville

STATIONNEMENT LES ABONNEMENTS MENSUELS DISPONIBLES EN LIGNE

Début mars, vous n'aurez plus besoin de vous déplacer au guichet de la mairie pour obtenir votre carte mensuelle de stationnement.

Ce service gratuit, disponible depuis 2014 pour les visiteurs en tarif horaire, proposera désormais les abonnements résident et professionnel. Optez pour la démarche en ligne !

Que vous soyez résident ou professionnel chavillois, vous pourrez effectuer votre demande directement sur un site Internet dédié, créé par PayByPhone, accessible depuis www.ville-chaville.fr

Après la création de votre compte personnel, vous pourrez faire votre demande de droit de stationnement, en joignant les documents justificatifs requis. Une fois la demande validée par le gestionnaire du stationnement, vous recevrez



une confirmation par courriel et pourrez ensuite payer votre abonnement via PayByPhone.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la SPL Seine Ouest Aménagement, qui aidera les Chavillois dans leurs démarches. ■

Rens. : Christine Gourdre au 01 41 90 67 10 ou par courriel semads@wanadoo.fr
Plus d'infos sur www.paybyphone.fr

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Rens. et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60.

- Notaire : **LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30**, sur rendez-vous
- Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : **MERCREDI, DE 8H30 À 11H30**, sur rendez-vous
- Écrivain public : **LE MERCREDI, DE 13H30 À 17H**, sur rendez-vous
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : prochaines permanences sur rendez-vous **LE SAMEDI 8 AVRIL, DE 9H À 12H ; LE SAMEDI 22 AVRIL, DE 9H À 12H (DROIT DU TRAVAIL)**

- CIDFF 92 BB (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) : **LE 2^e ET 4^e MARDI DU MOIS DE 14H À 17H**, sur rendez-vous (droit de la famille uniquement)
- ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale) : **LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 16H30**, sur rendez-vous
- UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : **LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS, DE 10H À 11H30**, sans rendez-vous
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rendez-vous
- UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H**, sans rendez-vous
- URBANIS : **LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H**, sans rendez-vous
- ALE (Agence Locale de l'Énergie) : **LE 2^e VENDREDI DU MOIS, DE 13H30 À 16H30**, sur rendez-vous au 0 800 10 10 21 (numéro vert)
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92) : permanence téléphonique. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60
- UDAF (médiation familiale) : **LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rendez-vous
- Médiateur de la ville (compétent uniquement pour les litiges entre la Ville et les administrés) : **TOUS LES 1^{ers} MERCREDIS DU MOIS, DE 10H À 12H**, sans rendez-vous.

Rens. au 01 41 15 40 42 ou par courriel a.brossollet@ville-chaville.fr

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite **LES JEUDIS 9 ET 23 MARS, 20 AVRIL**, au 01 41 10 27 80.

Inscriptions nécessaires à info92@paris.notaires.fr

> Permanence téléphonique dédiée aux mineurs

Une ligne téléphonique dédiée aux mineurs (victimes ou auteurs), à leurs représentants légaux ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de l'enfance est mise en place par le Barreau des Hauts-de-Seine au 01 55 69 17 12. Liste d'avocats d'enfants consultable à l'accueil de la mairie.

QUALITÉ DE L'AIR

LA SOLUTION DU GAZ NATUREL

L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu capital de santé publique en Île-de-France. Des solutions existent. L'électricité en est une, mais elle n'est pas la seule. Le gaz naturel s'impose désormais comme une alternative crédible. Explications.

Beaucoup moins polluants que le diesel ou l'essence, les véhicules roulant au bioGNV⁽¹⁾ émettent 80 % de CO₂ en moins et ne rejettent aucune particule fine dans l'atmosphère. À ce jour, c'est la seule alternative crédible au diesel, notamment pour les flottes de poids lourds et d'utilitaires, pour lesquelles il n'y a pas encore de solution électrique satisfaisante.

Cap sur le gaz naturel et le biogaz en Île-de-France

Autorité organisatrice de la distribution de l'énergie en Île-de-France, le Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz



et l'électricité en Île-de-France, auquel Chaville adhère) a ainsi pris l'initiative de créer un réseau public de stations-service GNV⁽²⁾ et bioGNV. Objectif : donner toute sa place au gaz naturel et au biogaz

dans le mix énergétique des transports à Paris et en Île-de-France.

La première station de ce réseau a été inaugurée en novembre dernier à Bonneuil-sur-Marne (94). Pour bâtir ce réseau, devant compter à terme une dizaine de stations, le Sigeif a créé une société d'économie mixte locale, dénommée Sigeif Mobilités. Elle portera un investissement global estimé à une dizaine de millions d'euros. ■

Plus d'infos sur www.sigeif.fr

⁽¹⁾ BioGNV : gaz issu de la méthanisation des déchets organiques

⁽²⁾ GNV : gaz naturel véhicules

PRIX DE L'EAU UNE NOUVELLE BAISSÉ DEPUIS LE 1^{er} JANVIER

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le Sedif (Syndicat des Eaux d'Île-de-France) a baissé le prix de l'eau. Cette nouvelle baisse du prix de 10 centimes/m³, au bénéfice des usagers domestiques, s'ajoute à la baisse de 32 centimes/m³ obtenue en 2011 avec le nouveau contrat de délégation de service public (DSP) passé avec Veolia Eau d'Île-de-France jusqu'en 2022.

Le prix payé par les usagers du Sedif est donc passé de 1,47 €/m³ (prix au 1^{er} octobre 2016) à 1,37 €/m³ au 1^{er} janvier 2017.

À noter : cette baisse concerne la part "eau potable" de la facture, soit un tiers seulement de la facture totale (32 %). Cette dernière comprend en effet d'autres coûts qui ne relèvent pas du Sedif, en particulier pour la collecte et le traitement des eaux usées (44 %) et de nombreuses taxes et redevances (24 %). En parallèle, le Service public de l'eau renforce encore son aide aux ménages qui connaissent des difficultés pour le paiement de leur facture d'eau. Ce dispositif est désormais étendu dans le cadre de l'expérimentation ouverte par la loi dite "Brottes", à l'ensemble des usagers, y compris les non-abonnés résidant en immeuble collectif, qui connaîtraient des difficultés de paiement à travers leurs charges locatives. ■



L'ONF SÉCURISE LE PARC DE LA MARE ADAM

Mi-février, l'Office national des forêts (ONF) a procédé à une coupe "d'amélioration sanitaire" dans le parc forestier de la Mare Adam (parcelles 64 et 66). Objectif de l'intervention : enlever tous les arbres dépérissants et dangereux afin de sécuriser l'espace, notamment les abords du cimetière (route des 8 Bouteilles et autour) et des résidences.

Cette coupe a également permis d'éclaircir le peuplement forestier, devenu trop dense, pour favoriser la croissance des arbres les plus beaux et en bonne santé.

L'ONF rappelle que "l'exploitation du bois fait partie de la vie de la forêt".



LA CRÈCHE DES PETITS CHÊNES FÊTE SES 40 ANS !

Première crèche collective de Chaville, la crèche des Petits Chênes souffle cette année ses 40 bougies. Pour l'occasion, une matinée "portes ouvertes" est organisée. Toutes les familles dont les bambins ont été accueillis à la crèche sont invitées à partager un moment de convivialité, samedi 18 mars.



AVEC L'AIDE ET L'AUTORISATION DE M^{me} CROSNIER

Rien n'a bougé ou presque. M^{me} Crosnier, directrice de la crèche des Petits Chênes depuis sa création en 1977 jusqu'en 2000, n'en revient pas. Venue pour une visite de courtoisie, elle s'émerveille : "Ces tables en bois, c'est moi qui les ai achetées. Du solide ça ! Et regardez ici, le sol n'a pas changé, toujours ces jolies couleurs."

La directrice actuelle, Marie-Laure Periault, tout aussi ravie, tient à nuancer : "Il a fallu rénover et adapter les espaces aux nouvelles normes. Des travaux d'entretien ont donc été réalisés par les services techniques municipaux : peinture, sols, salles de bains, porte d'entrée... Mais, sur le fond, notre travail n'a pas changé : nous assurons avec rigueur et bienveillance l'épanouissement de chaque bébé."

1 114 bébés en 40 ans

Marie-Laure Periault et Christine Ponthoreau, son adjointe, présentent à l'ancienne directrice l'équipe actuelle des 19 professionnels. La petite troupe passe d'une pièce à l'autre, sous l'œil des bambins, étonnamment sages, comme impressionnés.

La préparation de la grande fête du 18 mars met tout le monde de bonne humeur. 1 114 enfants ont grandi dans ces locaux pleins de vie et leur empreinte semble encore palpable. Certaines choses n'ont pas changé, d'autres si. Chacun pourra comparer avec les photos d'époque !

Le programme des portes ouvertes

À 10h, l'association "Cristal qui songe" proposera un spectacle de marionnettes intitulé *Le petit serpent qui voulait des pattes*, dans une ambiance musicale africaine. À la fin de cet intermède poétique d'une quinzaine de minutes, les enfants pourront s'essayer à la senza, au balafon, au didjeridoo, au saxophone, etc. Puis, de 11h à 12h, les professionnels de la crèche accueilleront tout le monde autour d'un buffet. Chacun est invité à apporter à manger ou à boire pour ce moment festif. ■

Samedi 18 mars, à partir de 10h, au 3 rue du Gros Chêne.

Invitation obligatoire à demander jusqu'au 11 mars au 01 41 15 27 93 ou par courriel c.ponthoreau@ville-chaville.fr

En bref

> Vacances de printemps : inscription aux accueils de loisirs

Vous avez **JUSQU'AU VENDREDI 17 MARS** pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances de printemps (fixées du 1^{er} au 18 avril). Seuls les accueils de loisirs des Myosotis et des Pâquerettes (maternels) et Ferdinand Buisson (élémentaire) seront ouverts pendant ces vacances. Rappel : les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Bulletin d'inscription au service PASS de la mairie, dans les accueils de loisirs, en téléchargement sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vos enfants") ou via le portail famille <http://famille.ville-chaville.fr>

> Places en crèches : confirmation des demandes

Les familles chavilloises qui ont déposé une demande de place en établissement d'accueil de la Petite enfance recevront courant mars un courrier de confirmation de leur demande. Les parents toujours intéressés devront impérativement renvoyer le coupon-réponse joint à ce courrier, **AVANT LE 10 AVRIL**, afin de permettre l'étude de leur dossier lors des commissions d'attributions des places qui se dérouleront en mai et juin 2017. Pour les enfants nés entre juin et septembre 2017, une commission se réunira également en septembre.

> Les vacances de la MJC de la Vallée

• **La ludo des vacances : pour les 3-9 ans**
DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 AVRIL, DE 9H À 12H.

Tarif : 30 € + 12 € pour les non-adhérents (inscription à la semaine)

• **Stages enfants : pour les 3-5 ans et les 6-10 ans**

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 AVRIL, ET DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 AVRIL.

• **Vacances ados : pour les 11-15 ans**
DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 AVRIL, À PARTIR DE 14H.

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 AVRIL, DE 10H À 12H.

Tarif : 60 € + 12 € pour les non-adhérents

• **Stage origami fresque : pour les 11-15 ans**
Participez à la création d'une fresque tout en origami et en couleur dans la MJC

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 AVRIL, DE 10H À 12H.

Tarif : 40 € + 12 € pour les non-adhérents

• **Stage VTT : pour les 11-13 ans**

Sport et nature, rien de mieux pour garder la forme ! Certificat médical obligatoire

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 AVRIL, DE 13H30 À 16H30.

Tarif : 80 € + 12 € pour les non-adhérents

• **Stage couture : pour les 15 ans et plus**
Apprenez à faire des patrons de vêtement

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 AVRIL, DE 9H30 À 11H.

Tarif : 55 € + 12 € pour les non-adhérents

MJC de la Vallée

Rens. : 01 47 50 23 93 ou www.mjcdelavallee.fr

SEMAINE DU HANDICAP À CHAVILLE ZOOM SUR L'ACCESSIBILITÉ

Cette année, la Semaine du handicap se déroulera du 20 au 25 mars à Chaville, sur le thème de l'accessibilité. Un sujet au cœur des préoccupations des associations, de la commune et de GPSO.

En bref

> Vacances Jeunesse : c'est l'heure des inscriptions !

Pendant les vacances scolaires, le service Jeunesse de la mairie propose aux 10-17 ans des activités variées : tournoi sportif, culture, environnement, atelier artistique... L'inscription se fait à la journée, de 9h à 17h, avec possibilité de déjeuner sur place en apportant son repas.

Pour les vacances de printemps, les activités se dérouleront **DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 AVRIL ET DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 AVRIL.**

Pour inscrire vos enfants, rendez-vous en mairie au Pôle Accueil Services (PASS) munis de la fiche individuelle de renseignements et du bulletin d'inscription aux vacances de printemps, téléchargeables sur www.ville-chaville.fr (disponibles également au service PASS).

Inscriptions du lundi 6 au samedi 25 mars.
Rens. : service Jeunesse au 01 41 15 47 21.



> La Fête des voisins se prépare...

Moment de convivialité et d'échanges apprécié et plébiscité par de très nombreux Chavillois, la Fête des voisins aura lieu cette année le **VENDREDI 19 MAI**. Dans les halls d'immeuble, les jardins ou les sentes, réunissez-vous et partagez des plats fait-maison et votre bonne humeur ! Pour vous aider à préparer cette soirée, la mairie peut vous fournir une aide logistique (affiches, gobelets, nappes...), sur réservation et dans la limite des stocks disponibles.

Inscription à partir du 3 avril au 01 41 15 40 68
ou v.gousset@ville-chaville.fr



Rendez-vous tout d'abord à l'Atrium, tout au long de la semaine, pour découvrir deux expositions. À la cafétéria, l'association Deux Visus présentera "Pour une accessibilité sans handicap". Parallèlement, dans les coursives (au niveau 2) seront exposées des œuvres réalisées par les jeunes de l'Institut médico-éducatif Les Peupliers de Sèvres.

Ne manquez pas, le samedi 25 mars, de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, les portes ouvertes de l'Atelier d'arts plastiques et de gravure (2, avenue Curie), qui mettra à l'honneur le travail de deux de ses élèves, porteurs de handicap.

Une mobilisation de tous

Les associations sportives se mobiliseront, une nouvelle fois, pour faire évoluer notre regard sur le handicap : journée "équi-handi" mardi 21 mars, de 10h à 16h, au Centre équestre de Chaville (labellisé "handicap" en 2012); portes ouvertes de l'école de tir à l'arc handisport du club de Chaville, mercredi 22 mars de 13h à 14h au jardin d'arc (sur inscription sur le site www.chavilletiralarc.com) et portes ouvertes de la section de volley adapté du Chaville Sèvres Volley-Ball, mercredi 22 mars à 19h, au gymnase Ladoumègue. Nouveauté cette année, le restaurant "Chez nous" de l'APEI - association qui

vient en aide aux personnes handicapées mentales et à leur famille - sera ouvert au public, jeudi 30 mars. Plus d'infos et réservations auprès du secrétariat de l'APEI au 01 41 15 81 90.

Un territoire accessible

Du côté des institutions, Grand Paris Seine Ouest (GPSO) agit pour améliorer la qualité de vie et la mobilité de tous les habitants : en 2016-2017, sept arrêts de bus seront créés et rendus accessibles à Chaville.

Pour les personnes malvoyantes, des modules sonores - annonçant la couleur du feu piéton - seront installés au niveau des passages piétons, sur l'avenue Roger Salengro. À noter : ce dispositif fonctionne au moyen de télécommandes, disponibles au CCAS, gratuitement, sur présentation d'une carte d'invalidité.

Enfin, suite à des problèmes récurrents d'accessibilité de la gare Chaville Rive droite, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a écrit à la direction de la SNCF. Une lettre suivie d'effet : la SNCF s'est engagée à ce que les ascenseurs et escalators de la gare puissent être mis en route par un agent. À terme, un nouveau dispositif de commande à distance sera installé sur ces équipements mécaniques. Un dossier suivi de près par le maire et les élus. ■

LE PORTAGE DE REPAS UN SERVICE UTILE UN CONTACT HUMAIN

Depuis 2015, les seniors chavillois et les malades convalescents peuvent bénéficier d'un service de livraison de repas à domicile.

La prestation est assurée par l'entreprise Saveurs et Vie, en partenariat avec la mairie. Présentation.

"Bonjour monsieur Delas, comment allez-vous? Qu'ont donné vos examens?" À peine la porte ouverte, la livreuse Béatrice Lehoux s'enquiert de la santé de son client. "Peu importe, votre visite me fait du bien!" lui répond Alain Delas, un retraité chavillois qui bénéficie du portage de repas à domicile.

Seul depuis le décès de sa femme, il est ravi de recevoir de la visite. D'autant plus que Béatrice Lehoux est "une perle". Bien qu'elle doive livrer 50 repas par jour, dont 29 à Chaville, elle trouve toujours quelques minutes pour discuter et transmettre sa bonne humeur.

"J'étais auxiliaire de vie avant de faire ce métier et j'adore le contact avec les personnes âgées", assure la jeune femme. "Ce service de livraison est infiniment plus appréciable qu'Amazon! Il faut en profiter, un jour tout sera téléguidé, on ne verra plus un visage", commente quant à lui Alain Delas, qui peine à marcher avec ses deux vertèbres abîmées.

Des menus à la carte

Tout comme Alain Delas, les Chavillois confrontés à une perte d'autonomie, temporaire ou non, peuvent choisir des régimes spécifiques et toute une gamme de produits biologiques. Les menus de Saveurs et Vie sont élaborés par des diététiciennes et réalisés par des traiteurs.



La fréquence du service est libre, avec des livraisons envisageables 7j/7 et 365 jours par an, pour une durée que les bénéficiaires déterminent eux-mêmes. Le tarif varie de 6,86 € à 12,54 €, en fonction de l'avis d'imposition, avec une participation de la Ville.

Pour sa part, Alain Delas a opté pour une visite deux fois par semaine, les lundi et jeudi. "Les autres jours, la femme de ménage me fait quelques courses. Sans Saveurs et Vie, je grignoterais n'importe quoi ou je ne mangerais pas." ■

Plus d'infos sur le portage de repas à domicile auprès du Pôle Seniors au 01 41 15 96 20.

DONNER SON SANG C'EST SAUVER DES VIES!

Chaque hiver, les dons de sang chutent du fait des gripes, bronchites et autres infections saisonnières. Les réserves de sang sont donc directement impactées. Restons mobilisés pour aider celles et ceux qui en ont besoin!

La prochaine collecte, organisée par l'Établissement Français du Sang, en partenariat avec la Ville de Chaville aura lieu lundi 3 avril, de 14h30 à 20h, en mairie.

Rappel: vous pouvez donner votre sang si vous avez entre 18 et 70 ans et pesez au minimum 50 kg.
Rens.: 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 68.

Pour les seniors

> Thé dansant

Un après-midi dansant et chantant, animé par un accordéoniste, est proposé aux seniors chavillois de plus de 65 ans, **DIMANCHE 19 MARS, DE 14H30 À 17H**, dans les salons de l'hôtel de ville. Inscriptions à l'accueil de la mairie.

Rens.: 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57.

> Spectacle

VENDREDI 12 MAI À 14H30, la Ville de Chaville invite les Chavillois de 65 ans et plus à assister à la comédie musicale *La princesse de Trébizonde* d'Offenbach, proposée par Accords Majeurs et le conservatoire de Chaville. Inscriptions à l'accueil de la mairie, à partir du lundi 3 avril.

Rens.: 01 41 15 40 57.

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

• **JEUDI 16 MARS**: visite du Panthéon (rendez-vous sur place). Tarif: 20 €

• **JEUDI 20 AVRIL**: journée à Évreux (visite de la Basilique, concert d'orgues, repas au restaurant, visite de la cave du Beffroy). Tarif: 68 €

• Les inscriptions sont ouvertes pour le voyage annuel du CMAC: **DU 26 SEPTEMBRE AU 1^{er} OCTOBRE**, au cœur de la Gascogne. Tarifs: de 697 à 755 € suivant le nombre de participants. Plus d'infos auprès du CMAC au 01 75 32 32 65 (les lundi et mardi).

Rens. au 01 75 32 32 65, par courriel cmac@dbmail.com ou sur le blog <https://cmacchaville.wordpress.com>

> Cercle d'amitié de Chaville

• **JEUDI 23 MARS, À 14H15**: visite de l'exposition "Quand le vêtement fait scandale" au Musée des arts décoratifs. Tarifs: 18 € pour les adhérents, 23 € pour les non adhérents

• **MARDI 18 AVRIL, À 14H30**: conférence sur Moscou, la cité des Tsars, suivie d'un goûter, à l'Atrium (salle Paul Huet). Gratuit pour les adhérents. 5 € pour les non adhérents. Ouvert à tous

• **JEUDI 27 AVRIL, À 14H15**: sortie "Comprendre Paris en deux heures". Tarifs: 14 € pour les adhérents, 19 € pour les non adhérents
Rens. au 01 47 50 02 89 ou 07 68 29 68 29, par courriel regine.leguillier@orange.fr
Plus d'infos sur <https://sites.google.com/site/cercleamitiechaville/>

> Villa Beausoleil

• **MARDI 28 MARS, À 16H30**: spectacle de musique des animateurs, des années 40 à 70.

Rens.: service Animations au 01 40 92 10 00.



LA BROCANTE DE CHAVILLE

UN VOYAGE DANS LE TEMPS

Dimanche 26 mars, la grande brocante de Chaville célèbre son 32^e anniversaire. 300 exposants et 11 000 chineurs sont attendus sur l'avenue Roger Salengro, de 9h à 19h, pour dénicher des objets d'hier et d'aujourd'hui, de petits trésors et, surtout, de bonnes affaires. Que la fête commence !

commerçants pourront y vendre leurs "vieux" livres, jouets ou vêtements, mais pas le matériel de péuériculture.

ring toss, king of the hill, leaping lizards, ricochet, alien pinball...

- Faucheuse gonflable à deux bras mouvants. Sensations et rires garantis !
- Manège Funfair, aux sièges volants ■

Les animations dans les jardins de l'hôtel de ville

- Château gonflable "Blue Dragon Party", avec toboggan et mini-parcours
- Stands de maquillage
- Jeux d'adresse en bois :

Dimanche 26 mars, 9h à 19h,
sur l'avenue Roger Salengro
 (de 9h à 18h dans les jardins de la mairie,
 pour la brocante des enfants)
 Rens. : 01 41 15 40 00.



ZONE DE FERMETURE À LA CIRCULATION BROCANTE DE CHAVILLE DE 5H À MINUIT 26 MARS 2017

- Situation de la brocante
- ✗ Rue barrée
- ➔ Déviation

NEUTRALISATION DE LA VOIE
 DE BUS CÔTÉ MONTANT
 entre la rue Curie et
 le 1486, avenue Roger Salengro



Au fil de la brocante

- Fanfare de Batucada : l'association Brasis se chargera de l'ambiance, en déambulant toute la journée avec ses percussions brésiliennes.
- Côté restauration, l'Association culturelle des Portugais de Chaville mettra la main à la pâte, ainsi que le Conseil municipal des jeunes, qui vendra des barbabapas au profit de l'association Amnesty International [voir pages 6-7, ndlr]. Le tabac de La Pointe, le restaurant Nouveau Départ, l'épicerie et Les Petits Maraîchers seront ouverts sur la zone de la brocante.

La brocante des enfants

Réservée aux enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte, la brocante des enfants sera installée dans les jardins de l'hôtel de ville, de 9h à 18h. Les apprentis

STATIONNEMENT ET CIRCULATION PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS

Dimanche 26 mars, la fermeture de la circulation est prévue de 5h à minuit et le stationnement sera interdit de 3h à minuit entre la Pointe de Chaville et le carrefour du Puis-sans-Vin. À noter : suite aux travaux au niveau du 1606 et du 1926 avenue Roger Salengro, des emplacements de stands seront aménagés différemment des années précédentes.

CAP SUR LE JAPON

À l'occasion de l'événement "Destination Japon" proposé par la médiathèque du 28 février au 8 avril, *Chaville Magazine* vous donne quelques clefs, sous forme d'abécédaire, pour découvrir et comprendre l'art japonais. Entre élégance et sophistication, équilibre et simplicité.

C ... comme chanoyu

Véritable art domestique, la cérémonie du thé invite à rechercher sérénité et créativité. La porte qui donne accès à la pièce de thé est traditionnellement très petite et ce, pour forcer les Japonais à se baisser en signe d'humilité.

H ... comme haïku

Le haïku est un bref poème japonais à la métrique rigoureusement fixée: trois vers de cinq, sept puis cinq syllabes. Forme de poésie pratiquée à la cour, le haïku s'est renouvelé dans les plaisanteries populaires et s'inscrit désormais dans le quotidien des Japonais.

Expositions à découvrir :

- à la médiathèque, du mardi 28 février au samedi 8 avril
- sur les grilles des jardins de la mairie, du samedi 4 au dimanche 19 mars, et à la MJC de la Vallée.

I ... comme ikebana

L'art de l'arrangement floral japonais recherche l'harmonie. Les artistes d'ikebana considèrent par exemple que le

bourgeon désigne le futur, la fleur ouverte représente l'épanouissement, le bambou est synonyme de prospérité...

N ... comme nôgaku

Dispositif culturel à part entière qui inclut représentation théâtrale, musique, danse, littérature, costumes, le nôgaku existe depuis 700 ans. Plus ancienne forme de théâtre du monde, cet art figure sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité établie par l'Unesco.

O ... comme origami

À l'origine simple divertissement pour l'empereur du Japon, l'art japonais du pliage de papier est vieux de plus de 1000 ans.

R ... comme rakugo

Sorte de "one-man show assis", cet art de la parole tirerait ses origines des historiettes comiques racontées par les moines bouddhistes au XVII^e siècle. Le conteur, appelé "rakugoka", s'installe à genoux face à son public et mime une kyrielle de situations et d'émotions.



Spectacle "Histoires tombées d'un éventail" Samedi 25 mars à 17h, à la médiathèque. Entrée libre. Tous publics à partir de 7 ans.

S ... comme shodo

Venu de Chine, l'art du calligraphe et de la belle écriture a immédiatement enthousiasmé les Japonais. C'est l'une des voies menant vers la compréhension du sens de la vie et des vérités éternelles, comme autrefois la voie du combattant (busido).

U ... comme ukiyo-e

L'estampe japonaise était, à l'origine, gravée sur bois. Alors qu'elle passe au Japon pour vulgaire car elle traite en grandes quantités de sujets du quotidien, l'estampe connaît un grand succès auprès des Occidentaux, à la fin du XIX^e siècle. ■

PARCOURS D'ARTISTES ET SI VOUS OUVRIEZ VOTRE ATELIER ?

Pour sa 2^e édition, "Chaville au fil de l'art" devient en 2017 "Parcours d'artistes". Le nom change mais pas l'objet : il s'agit toujours pour la Ville de faire connaître les artistes amateurs ou professionnels, de toutes disciplines, en proposant au public une déambulation de rue en rue, d'atelier en atelier.

Pour ceux dont le lieu de création est difficilement accessible, la mairie met à disposition l'espace Mosaïk où ils peuvent présenter leur travail. En 2016, une trentaine d'artistes y avaient participé et 15 lieux avaient été ouverts : peintre, brodeur, photographe, céramiste, graveur...

Réunis en collectif à l'issue de la 1^{re} édition, ils se sont impliqués dans la préparation de l'événement de cette année. C'est à leur initiative que l'appellation plus explicite "Parcours d'artistes" a été choisie et le rendez-vous étendu sur deux jours : samedi 1^{er} juillet de 14h à 19h et dimanche 2 juillet de 10h à 18h.

Vous avez un talent artistique et vous souhaitez en faire profiter les Chavillois ? Prenez contact avec la direction de l'Action culturelle au 01 41 15 40 23.



LES POÈTES FONT LE PRINTEMPS...

La 19^e édition du Printemps des Poètes donne à nouveau l'occasion de faire une place à la poésie dans la vie culturelle chavilloise mais aussi dans la rue, grâce à la mobilisation croisée de la MJC, de la médiathèque et de la Ville.



Le Printemps des Poètes sera décliné dans trois lieux à Chaville cette année. Le samedi 18 mars, la MJC proposera, à partir de 15h30, dans le Caf' une lecture de poèmes à plusieurs voix, celles de Gérard Faucheux, Éric Chassetière, Fabienne Moineaud et Guy Chaty, qui déclameront leurs propres compositions mais aussi des textes africains, en référence au thème "Afrique(s)" du Printemps des Poètes 2017. Un conteur interviendra le même jour à la ludothèque, ainsi qu'un

chuchoteur et un crieur dans les différents espaces de la MJC. Jusqu'au 8 avril, la médiathèque présentera, dans le cadre de l'événement "Destination Japon", l'exposition ludique "Il était une fois... Contes en haïku" composée de kakémonos, de jeu de cartes et jeu de l'oie géants. Ils plongeront les visiteurs dans l'univers sensible de la poésie japonaise et leur montreront l'art des haïkus, ces petits poèmes traditionnels qui expriment en trois courtes lignes une émotion, un sentiment ou un état d'esprit.

40 ans de la revue *Interventions à Haute Voix*

Rééditant l'expérience qui avait rencontré le succès en 2011, la Ville de Chaville exposera, du 4 au 19 mars sur les grilles de l'hôtel de ville, 12 panneaux aux couleurs du Printemps des Poètes, qui feront aussi écho à "Destination Japon". Les Chavillois pourront y découvrir des haïkus magnifiquement illustrés par Agnès Domergue et Cécile

Hudrisier et y lire des poèmes inédits aimablement fournis par les contributeurs de la revue *Interventions à Haute Voix*.

Une exposition de poèmes de la même provenance sera visible à la MJC dès le 18 mars, en même temps qu'une exposition de citations de poètes africains. Officiellement créée en 1977 en appont de l'atelier de lecture publique que la MJC avait ouvert en 1972, la revue *Interventions à Haute Voix* sortira à l'automne un numéro hors-série pour célébrer en 40 poèmes ses 40 ans.

"En 40 ans, nous avons publié des dizaines et des dizaines d'auteurs, français, allemands, italiens, espagnols, québécois...", rappelle Gérard Faucheux, créateur et directeur de la publication. "Le nombre d'abonnements n'a pas progressé autant que nous l'aurions souhaité, mais je constate avec plaisir qu'il y a un renouvellement des abonnés et que la revue existe toujours, notamment grâce aux bénévoles du comité de lecture." ■



Une pousse de bambou,
Contre le ciel humide,
Apporté par la mousson,
À l'embouchure du fleuve,
L'horizon s'élargit,
En un vaste océan,
Où les barques chargées,
Oscillent doucement

Fabienne Moineaud
Interventions à Haute Voix, inédit.

“LA PLUS GRANDE DÉCLARATION D'AMOUR AU THÉÂTRE”

Isabelle Andréani et Xavier Lemaire forment un couple à la ville et un couple au théâtre dans *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*. Dans cette pièce moins connue de Musset, l'auteur exalte l'expression du sentiment amoureux entre un homme et une femme. La comédienne en a imaginé le prologue original et signé la mise en scène.



©PHOTO LOT

Pourquoi avoir jeté votre dévolu sur cette pièce de Musset ?

Isabelle Andréani : Nous sommes tombés en amour pour cette pièce qui réunit bien des critères de ce que nous aimons au théâtre : deux personnages formidables, des joutes oratoires entre un homme et une femme qui se disent “je t'aime”, la langue qui est une merveille. Elle n'est pas souvent montée parce qu'elle ne dure que 35 mn. Nous avons envie de l'interpréter, d'aller au cœur de ces personnages, de cette déclaration d'amour dans toute sa splendeur.

Xavier Lemaire : C'est la plus grande déclaration d'amour du théâtre français. C'était la première fois qu'une femme osait y dire “je ne suis pas seulement belle, je suis aussi intelligente”. C'est l'occasion de montrer que la pièce est d'une actualité brûlante : on a tous envie d'être aimé pour soi et pas pour ce qu'on représente.

Quel sens Musset donne-t-il à ce titre-proverbe ?

I.A. : Il nous dit que le choix doit être clair. On aime ou on n'aime pas. Si on aime, la porte est ouverte, on vit notre histoire au grand jour et on se marie.

X.L. : Le romantisme naissait d'une revendication : nous voulons aimer

fortement et décider de nos vies, choisir notre destin, à une époque où l'on se mariait pour gérer des fortunes.

Pourquoi avoir inventé une histoire autour de l'histoire ?

I.A. : L'idée m'est venue en réfléchissant au moyen d'introduire la pièce. J'ai pensé à une soubrette au service de Musset depuis quelques années, qui pouvait avoir un regard bienveillant sur cet homme. Elle a un dialogue avec le nouveau cocher. Les deux connaissent et admirent l'œuvre de Musset. Ils jouent la pièce au grenier, qui révèle leur propre histoire d'amour. Le grenier s'est imposé parce qu'on y stocke les souvenirs de la vie.

X.L. : C'est une mise en abyme. Par la rencontre des textes, la soubrette et le cocher jouent eux-mêmes la pièce dans le grenier d'Alfred. Cela nous permet de présenter le texte sous un autre angle, en dehors du contexte bourgeois obligatoire. Au grenier, on revient à des sentiments plus justes entre hommes et femmes.

Sent-on la présence de George Sand ?

I.A. : oui, à plusieurs détails, dont la référence aux marionnettes...

X.L. : Il y a surtout la lecture de la grande tirade de *On ne badine pas avec l'amour* qui reprend un passage d'une lettre de George Sand. On sent que la pièce a été écrite par Musset en référence à sa relation avec elle.

Qui de la marquise ou du comte a le beau rôle ?

X.L. : Je dirais que c'est l'homme qui a le beau rôle puisqu'il se marie à la fin...

I.A. : Les deux se valent. Mais il est rare à cette époque que la femme ait un rôle aussi déterminant, avec autant d'arguments. Elle a pu exprimer tous ses sentiments grâce à Musset, à l'amour qu'il avait pour les femmes.

Comment la pièce, laissée dans son jus du XIX^e siècle, peut-elle toucher le public ?

I.A. : Comment ne pas tomber amoureuse de l'œuvre ? Elle est moderne, jeune, fraîche. Le cœur est ouvert, on est dans la sincérité profonde.

X.L. : De jeunes spectateurs qui sont venus plusieurs fois. La langue de Musset n'est pas de leur époque et pourtant elle leur est familière. Il a un discours très éloquent mais aussi des tournures de phrases modernes, piquantes, drôles. ■

Samedi 25 mars, à 20h45, à l'Atrium.

Réservations : 01 47 09 70 75.

RENCONTRE DE L'ATELIER

La pièce sera suivie d'une "Rencontre de l'Atelier", animée par Pierre-Olivier Scotto, en présence des comédiens-metteurs en scène Isabelle Andréani et Xavier Lemaire. Leur compagnie, Les Larrons, a reçu, en 2015, le Molière du meilleur spectacle au théâtre public pour *Les Coquelicots des tranchées*. Frank Lestringant, auteur et professeur de lettres, sera également présent lors de cet échange entre les comédiens et avec le public, qui aura pour thème "Alfred de Musset".

MJC DE LA VALLÉE DES PASSERELLES ENTRE LES ARTISTES ET LES PUBLICS

L'action culturelle développée par la MJC repose davantage aujourd'hui sur la mise en contact des publics avec les musiciens professionnels. Objectifs : faire progresser les pratiques amateurs et donner plus largement envie aux Chavillois d'assister aux concerts.

Depuis qu'elle dispose, avec le 25 de la Vallée, d'une salle bien équipée dédiée aux musiques actuelles, la MJC n'a pas seulement réorienté sa programmation, elle a aussi lié une grande partie de son action culturelle aux nombreuses opportunités de rencontres musicales que cet équipement fait naître.

Exemple de cette nouvelle démarche

avec Awa-Ly : en prélude à son concert, elle a partagé sa voix et son répertoire avec la chorale "Facilachanter", le temps d'un atelier vocal qui a donné aux choristes envie d'aller applaudir cette chanteuse généreuse le 24 février sur scène. Autre exemple : sous couvert du concert de Flavia Coelho le 22 avril, l'association "Dire le monde" proposera des ateliers de découverte de la culture lusophone (batucada, capoeira...). Une action spécifique sera également conduite auprès des élèves de la section internationale portugaise de l'école Paul Bert. Deux ateliers ont également été proposés, le 4 mars, à la veille du concert jeune public de Thomas Pitiot, "Allez jouer dehors" : un atelier d'éveil musical pour les plus petits et un atelier intergénérationnel d'écriture ouvert aux enfants et aux grands-parents.

Entrer dans les coulisses

Profitant de la présence de groupes accueillis en résidence, la MJC compte non seulement étendre les interventions en milieu scolaire, mais aussi ouvrir à la

visite les coulisses des répétitions et des concerts.

Un appel à candidatures va être lancé en direction des lycéens dans le cadre du dispositif régional "Musiques au lycée", afin de donner l'occasion aux groupes de jeunes amateurs de bénéficier d'un accompagnement à la MJC, de s'informer avec les salariés de la salle sur les métiers artistiques et techniques, d'évoluer au contact des musiciens professionnels, par le biais de master class.

Aussi souvent que la disponibilité des artistes le permettra, la MJC jettera des passerelles, reproduira ce type de croisements, avec l'objectif de développer de nouveaux partenariats, de sensibiliser différents publics aux musiques actuelles en espérant les fidéliser comme spectateurs du 25 de la Vallée.

Ce qui se met en place autour de la musique, vaut aussi pour le théâtre et la danse, notamment auprès des adhérents ados que la MJC veut aider à aller plus loin dans leurs pratiques, par la fréquentation des spectacles et l'observation du travail des artistes. ■



© YVRI LENOQUETTE

CONSERVATOIRE DE NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR 2017-2018

Depuis 2015, le réseau des sept conservatoires de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) est engagé dans une démarche d'harmonisation, de mutualisation, de diffusion au sein de binômes d'établissements et d'optimisation budgétaire.

Les conservatoires de Chaville et Ville-d'Avray ont été les premiers à se rapprocher. Ils partagent une direction unique et l'équipe administrative, tout en proposant aux habitants une offre étendue d'enseignements artistiques. Ce mouvement s'accompagne d'une évolution dans

les modalités pratiques pour l'année 2017-2018.

- **Réinscription** : les élèves souhaitant se réinscrire sont invités à le faire à partir du mardi 28 mars.
- **Première inscription** : l'inscription des nouveaux élèves s'effectuera à partir du samedi 3 juin.

Les tarifs des conservatoires de GPSO s'harmonisent et évoluent également. Un simulateur en ligne permettra à chacun de calculer le tarif applicable à sa situation.



© ISTOCK

Le calendrier des inscriptions, une infographie sur les différentes étapes-clés et le simulateur de calcul seront disponibles fin mars sur le site de GPSO : www.seineouest.fr/inscriptions_conservatoires.html ■

DUNOYER DE SEGONZAC

UN ARTISTE ET SON ÉPOQUE

Partageant son temps entre l'Île-de-France et le Midi, cet artiste indépendant du XX^e siècle a marqué son époque. Samedi 11 mars à 15h, le Café du Forum à l'Atrium rappellera de quelle manière.

"André Dunoyer de Segonzac n'a pas adhéré aux mouvements picturaux de son époque, il a suivi son propre chemin, assez solitaire. Ce qui ne l'a pas empêché d'être introduit dans les milieux artistiques, se liant avec le couturier Jean Poiret, Max Jacob, Raoul Dufy, Vlaminck, Paul Valéry, Fargue, Jean Cocteau ou encore Colette qui était sa voisine à Saint-Tropez."

Docteur en Histoire de l'art et conservateur en chef honoraire du patrimoine, Cécile Coutin n'a jamais rencontré ce peintre-graveur qui a longtemps vécu à Chaville, mais elle a beaucoup fréquenté son œuvre.

"Je l'ai découvert étant adolescente, lors de l'exposition annuelle "Souvenir de Corot" à Viroflay. Plus tard, il faisait partie du jury d'un salon artistique où j'avais présenté un dessin et il avait voté pour moi. À mon premier poste au Musée des Deux Guerres mondiales, j'ai eu à m'occuper du catalogue d'une exposition sur son œuvre de guerre, peu après sa mort. Et, pour la petite histoire, mes frères lui



avaient racheté sa TrACTION avant, qu'il avait peinte en rouge pour la retrouver plus facilement sur un parking au milieu des autres Tractions avant, toutes noires."

Dessins de guerre

Les commémorations à l'occasion du 100^e anniversaire de la Guerre 14-18

remettent en mémoire les dessins au plumet et à l'encre de Chine qu'André Dunoyer de Segonzac a ramenés du front où il avait été mobilisé, puis affecté à la section de Camouflage.

Un vrai travail documentaire, conservé au Musée d'Histoire contemporaine, qui servit de base après-guerre à l'illustration de la trilogie de Roland Dorgelès, ouverte par *Les Croix de bois*.

Cécile Coutin y reviendra samedi 11 mars dans la présentation de sa carrière et de l'évolution de son œuvre, avant d'évoquer l'influence qu'il a eue sur un petit groupe de quatre peintres écossais, les *Scottish Colourists*, qui se démarquèrent par l'emploi de couleurs vives. Travaillant dans les mêmes ateliers, André Dunoyer de Segonzac s'était découvert des affinités et avait entrepris avec eux quelques voyages pour peindre, à Royan, Cassis, Saint-Tropez... ■

Samedi 11 mars, à 15h, à l'Atrium.

Entrée libre.

Rens. : 01 41 15 47 40.

JEMA DEUX JOURS POUR VOIR À L'ŒUVRE LES ARTISANS D'ART

Sur les quelque 200 métiers d'art officiellement répertoriés, combien en connaît-on ? Sait-on comment on s'y forme ? Réalise-t-on quelle précision du geste ils demandent ? C'est tout l'intérêt des Journées européennes des métiers d'art (JEMA) que de mettre sous les projecteurs ceux qui les exercent, souvent dans l'ombre de leur atelier.

En 2016, Chaville et Sèvres avaient participé conjointement à ces JEMA, ouvrant un espace unique d'accueil et de démonstration aux artisans d'art volontaires de leurs deux communes. Elles reconduisent l'opération cette année, les 1^{er} et 2 avril, sur le thème "Savoir(-)faire du lien".

Huit métiers seront représentés dans la salle Alphonse Loubat (9, Grande Rue à Sèvres), à proximité de la Cité de la céramique : une spécialiste de l'encadrement d'art, une tapissière d'ameublement, une joaillière, une brodeuse haute couture, des céramistes, une créatrice d'objets en toile de Jouy, une créatrice de bijoux fantaisie et un créateur de sculptures lumineuses à partir de matériaux recyclés. Chacun montrera son savoir-faire, expliquera ses procédés de fabrication et exposera ses travaux. Coordinateur de l'opération à Chaville et Sèvres, avec l'appui des services Communication des deux villes, Benoît Houlon espère que le public répondra présent. "C'est

une occasion de partir à la découverte d'un patrimoine qui subsiste grâce à des professionnels ayant la maîtrise d'un savoir-faire manuel. En donnant de la visibilité à ces métiers rares, nos deux communes aident à perpétuer ce patrimoine." ■

Samedi 1^{er} avril, de 11h à 19h;

dimanche 2 avril, de 11h à 18h

9, Grande Rue à Sèvres. Entrée libre



1, 2, 3... TOUCHEZ !

Pour la première fois à Chaville, les élèves de sept classes de l'école élémentaire Paul Bert se sont initiés à l'art du fleuret sur leur temps scolaire. Un projet mené par la Ville de Chaville, avec le soutien logistique de la Fédération Française d'Esclime.

Ils écoutent religieusement leur maître d'arme, baissent lentement leur masque, arquent les jambes et s'élancent finalement en avant, sans un bruit. Seuls les crissements de pas perturbent la quiétude du gymnase Alphonse Halimi.

Ce jeudi après-midi, les élèves de CE1-CE2 de Paul Bert sont impliqués et visiblement passionnés. Les jeunes escrimeurs ont profité d'un prêt de matériel du Comité départemental d'escrime des Hauts-de-Seine pour découvrir, en cinq séances, un sport généralement délaissé à l'école.

"L'Éducation nationale ne peut pas se permettre d'acheter un équipement complet pour chaque élève, alors j'ai eu cette idée d'un partenariat avec la Fédération pour permettre aux enfants de pratiquer l'escrime au moins une fois", explique Rafaël Zerah, l'éducateur sportif de la Ville à l'initiative du projet.

"Les enfants adorent"

Après avoir suivi une formation avec les autres éducateurs sportifs de la mairie, il s'est lancé. En bonne entente avec les professeurs des écoles intéressés, il a obtenu des masques, des vestes où sont indiqués les points à toucher et des fleurets en plastique à pointe mouchetée. Il a également reçu le soutien du Cercle



d'escrime de Chaville, qui a dépêché le Maître d'armes, Stéphanie Rousset, pour l'assister lors de la première séance. Et le résultat est étonnant.

Attaque, esquive, priorités de combat, les élèves de Paul Bert ont beaucoup progressé et se montrent très impliqués lors de cette dernière séance. "Les enfants adorent" s'enthousiasme leur professeur M^{me} Orluc. "Cette initiation leur apprend à se défouler dans le respect de l'autre, avec maîtrise. Regardez-les, ils sont

prêts pour les JO!"

Les parents, présents pour l'occasion, ne lâchent plus leur appareil photo. Quant aux élèves, ils sont ravis. "J'adore faire des feintes", confie Adam, qui préfère d'habitude les sports collectifs. "Moi j'aime le côté affrontement", raconte Youma, une jeune adepte de karaté.

Les visages sont fatigués et suants, mais les sourires radieux rassurent Rafaël Zerah. "J'aimerais relancer le projet l'an prochain, c'est une réussite!" ■



L'ÉCO-TRAIL DE PARIS® EST DE RETOUR

L'Éco-Trail de Paris® propose des "courses nature" pour mettre en valeur le milieu naturel et culturel de la région Île-de-France. La 10^e édition aura lieu du 16 au 19 mars prochains. Le jeudi 16, les coureurs s'élanceront à l'assaut de la Tour Eiffel. Puis, le samedi 18 mars, 13 000 participants du monde entier sont attendus sur des distances de 80, 45, 30 et 18 kilomètres. Les coureurs passeront par Chaville dans l'après-midi et en soirée. Ils emprunteront la forêt de Meudon puis traverseront la ville, sous l'encadrement de bénévoles, en deux endroits : en bas de la route du Pavé des Gardes et au croisement de la rue de la Source et de l'avenue Roger Salengro. Quant à la journée du dimanche 19 mars, elle sera réservée à la randonnée et à la marche nordique.

Renseignements et inscriptions sur <http://traildeparis.com>

BASKET CHAVILLE ET SÈVRES EN BONNE ENTENTE

Depuis septembre 2016, le Basket Club de Chaville et Val de Seine Basket (le club de Sèvres) ont créé quatre équipes d'entente, mélangeant les joueurs des deux associations. Un rapprochement qui ravit à la fois les dirigeants, les coachs, les parents et profite avant tout aux basketteurs.

"Pour qu'un rapprochement entre deux clubs fonctionne, il faut à la fois une complémentarité et une cohérence géographique", explique d'emblée Vincent Lherm, le président de Val de Seine Basket. C'est donc en toute logique qu'il a contacté, au printemps 2016, son homologue du Basket Club de Chaville, Christophe Moutinard, afin de créer des équipes communes.

Quelques mois plus tard, dans les catégories U17 (cadets) et seniors, les joueurs des deux clubs ont été regroupés en "ententes" pour former quatre équipes "mixtes Chaville-Sèvres". "Si les joueurs restent affiliés à leur club d'origine, ils s'entraînent ensemble, dans les gymnases des deux villes, avec un seul coach", poursuit Vincent Lherm.

"Cette mutualisation des moyens humains, matériels et logistiques est profitable aux deux clubs: nous nous "dépannons" en cas d'indisponibilité de

gymnase, de remplacement d'un arbitre... Notre entente est aussi une forme de coopération", renchérit Christophe Moutinard.

Émulation sportive

Le rapprochement des clubs permet aussi une émulation sportive. "L'année dernière, les équipes seniors de Sèvres et Chaville avaient manqué de peu la montée en division supérieure; il nous a semblé naturel de mettre nos forces en commun", souligne le président de Val de Seine Basket.

Et les résultats sont déjà visibles: sur les deux équipes "entente" seniors, l'une d'elles est très bien partie pour accéder à la division 2 dès la saison prochaine. "Nous avons créé des équipes homogènes; chacun joue donc à son niveau et peut obtenir des résultats. Cette logique sportive profite à tous les joueurs."

Du côté des jeunes, les moins de 17 ans,



la création des deux équipes répond à deux objectifs: une montée de tableau d'une part et un perfectionnement des joueurs débutants – dont l'effectif a doublé cette année à Chaville – d'autre part. Quant à la suite de cette mutualisation, les deux dirigeants sont optimistes. "Chaville profite de l'expérience du club de Sèvres; nous œuvrons ensemble pour que les basketteurs s'épanouissent sur le terrain", se réjouit Christophe Moutinard. "Une fois le dispositif actuel bien en place, en plus des U17 et des seniors, nous envisagerons de mettre en commun d'autres équipes." Et Vincent Lherm de conclure: "Pour l'instant, ce sont des fiançailles; le mariage de nos clubs est à l'étude..." ■

CHAVILLE LABELLISÉE "VILLE ACTIVE ET SPORTIVE"!



C'est à l'occasion du Forum SportColl, qui s'est déroulé à Montpellier début février, en présence du secrétaire d'État aux Sports, Thierry Braillard, que la Ville de Chaville a été labellisée "Ville Active et Sportive".

La première édition de ce label était co-organisée par le ministère de la Ville, de la

Jeunesse et des Sports, l'Union sport & cycle et l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes). Elle était parrainée par Tony Estanguet, co-président de la candidature Paris 2024.

Sur les 384 communes qui avaient déposé un dossier, 175 d'entre elles ont été récompensées. Chaville, quant à elle, a

reçu un label avec deux lauriers (sur 4 possibles), le niveau le plus élevé pour les villes distinguées en Île-de-France.

Cette labellisation a pour but de récompenser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes. "Pour Chaville, ce label est une belle opportunité de démontrer le dynamisme de la vie locale, impulsé conjointement par le service Jeunesse et Sports et les associations sportives de la ville", s'est félicité Michel Bès, conseiller municipal délégué au Sport.

À noter: le label "Ville Active et Sportive" est obtenu pour une durée de deux ans. ■

En bref

> Loto de la Croix Bleue

La section de Chaville de la Croix Bleue des Arméniens de France organise un grand loto, **DIMANCHE 5 MARS À 14H30**, à l'Atrium (espace Louvois).
Plus d'infos sur www.croixbleue-france.com

> Rendez-vous consommateur

L'antenne locale de l'UFC - Que choisir (Boulogne, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray) organise un rendez-vous consommateur sur le thème "Les bons réflexes en matière d'alimentation", **SAMEDI 11 MARS À 10H**, au Foyer des associations de Ville-d'Avray (place Charles de Gaulle). Ouvert à tous.
Rens. : contact@sevres.ufcquechoisir.fr

> Tournoi de scrabble

L'AJEC Scrabble organise un grand tournoi avec 200 participants, **DIMANCHE 12 MARS À 10H, 13H45 ET 16H30** à l'Atrium, en multiplex avec le championnat régional Île-de-France Nord à Gouieux (Oise), Bastelicaccia et Borgo (Corse).
Plus d'infos sur www.scrabblepifo.org

> Goûter musical de l'Ursine

L'assemblée de quartier de l'Ursine organise son "goûter crêpes musical", **DIMANCHE 12 MARS DE 16H À 18H**, salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol).
Rens. : 01 47 50 05 29.

> Stage de gymnastique douce

Organisé par l'Atelier du mouvement. Dans la salle polyvalente Paul Bert. **SAMEDI 25 MARS, DE 15H À 17H, ET DIMANCHE 26 MARS, DE 10H À 12H**.
Rens. : 06 85 78 79 74 et sur le site www.atelier-mouvement-paris.com

> Déjeuner de la FNACA

La FNACA de Chaville organise un déjeuner dansant, ouvert à tous, **DIMANCHE 26 MARS À 12H**, à l'Atrium.
Renseignements et réservations au 01 47 09 63 33.

> Tournoi de bridge

L'AJEC Bridge organise la 39^e édition des tournois du Muguet, **LUNDI 1^{er} MAI À 14H15**, au gymnase Colette Besson (complexe sportif Jean Jaurès).



ART, CULTURE & LOISIRS POUR TOUS

Une nouvelle association est apparue en septembre dernier dans le paysage de Chaville. ACL (Art, Culture & Loisirs) intervient principalement dans quatre domaines : les cours de langues vivantes (français, anglais, arabe), les sorties culturelles, la solidarité et le soutien aux artistes.

Le 25 février, une trentaine de Chavillois sont allés pour la première fois à l'Institut du Monde Arabe pour découvrir l'exposition "Aventuriers des mers". D'autres sorties sont projetées dans le même esprit : le château de Versailles en avril, le musée du quai Branly en mai, la Cité de la céramique de Sèvres en juin... Organisées par ACL en partenariat avec "Rencontre de Femmes", ces visites sont guidées et gratuites. "L'idée est de donner accès à ces musées à des familles qui n'auraient pas les moyens d'y aller par elles-mêmes", explique M. Rabih, coordinateur des activités d'ACL.

Éducation et solidarité

L'association a par ailleurs ouvert en novembre, à la salle du Doisu, des cours d'arabe pour un groupe "débutants" et un groupe "avancés". "Ce sont des cours ludiques à faible coût, proposés par des professeurs diplômés. Là encore, il s'agit de rendre un service aux familles qui ne pourraient pas inscrire leurs enfants ailleurs, pour des raisons budgétaires ou d'organisation."
Les cours d'anglais pour les enfants à



partir de 5 ans devraient commencer en septembre prochain. Les mères de famille désireuses d'apprendre le français sont prises en charge par "Rencontre de Femmes".

ACL manifeste aussi sa solidarité envers des familles nécessiteuses vivant dans les pays du sud de la Méditerranée, et notamment des personnes âgées et handicapées à qui elle a déjà fait parvenir un fauteuil roulant et deux déambulateurs. Dernière activité créée par l'association : l'accompagnement de jeunes musiciens chavillois, par deux artistes semi-professionnels pouvant les aider dans leurs démarches, jusqu'à l'enregistrement d'un CD, le tournage d'un clip, la promotion... ■

Rens. : M. Rabih au 06 24 70 20 50.

Plus d'infos sur www.art-culture-loisirs.fr

L'ASSOCIATION VIVRE À CHAVILLE
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

• Conférence "Environnement et santé : faits et incertitude"

Animée par Robert Barouki, médecin, biochimiste et toxicologue, directeur à l'Inserm.

Mardi 21 mars à 20h, à l'Atrium.

• Visite et promenade dans Paris

Au programme : visite du musée Guimet, puis promenade du Trocadéro à Montparnasse via le Champ de Mars, l'Assemblée nationale, le Luxembourg...

Jeudi 23 mars.

Renseignements : vac92370@gmail.com

• Soirée œnologie

Dégustation présentée par Alexis Rautureau, sur le thème des côtes de nuit en Bourgogne.

Vendredi 24 mars à 20h, à la cafétéria de l'Atrium.

Tarif : 25 €/personne.

Inscription obligatoire au 06 87 01 55 65.

• Conférence sur la Géorgie

Animée par Ina Ranson. Découvrez la Géorgie, sa géographie, son histoire, sa situation actuelle.

Vendredi 21 avril, à l'Atrium. Plus d'infos auprès de l'association : vac92370@gmail.com ■

CES CHAVILLOIS QUI RÊVENT D'AVENTURES

Il paraît que les voyages forment la jeunesse. Des rêves plein la tête, de jeunes Chavillois partent cette année à l'assaut du globe.

À vélo ou en auto, découvrez leurs beaux projets.

ANAÏS LE TOUR DU MONDE À VÉLO

Sur le départ, prévu le 11 mars, Anaïs Arrivet est rayonnante. Guidée par la même passion pour l'aventure, le sport et la solidarité que ses trois compères, rencontrés il y a un an et demi sur Facebook, elle s'apprête à s'élancer pour plusieurs années de bicyclette autour du monde.

"Nous formons désormais un groupe soudé, prêt à affronter l'inconnu." Par mesure de sécurité, les quatre jeunes, âgés de 21 à 25 ans, se sont tout de même inscrits sur le service de suivi du Ministère des Affaires Étrangères.

50 pays en 3 ans

Il n'est de toute façon plus question de rétro-pédaler. Des partenaires ont été démarchés et un financement participatif a d'ores et déjà rapporté 2000 €.

Les fougueux cyclistes ont chacun constitué une cagnotte de 20 000 €, divisée entre l'achat de matériel et les frais estimés à 10 € par jour, puis ils ont mis leur carrière respective entre parenthèses.

L'expédition devrait traverser 50 pays, à raison de 40 à 90 km par jour : "On va prendre le temps, l'important c'est le voyage, pas la destination!" ■

<http://beyondmywheel.com/>



QUENTIN ET LOUIS APPRENTIS PILOTES DES DUNES

Rencontrés quelques jours avant le départ du 4L Trophy, Quentin Augustin et Louis Decap ne tenaient plus en place. Le 16 février dernier, à Biarritz, ils ont pris le départ du mythique raid étudiant à travers la France, l'Espagne et le Maroc.

"On doit parcourir 7000 kilomètres, mais si on en fait 200 ce sera déjà bien", s'amusaient les jeunes chavillois, qui ne connaissaient rien en mécanique quelques mois auparavant. Désireux de vivre l'aventure dans son intégralité, ils ont acheté et retapé eux-mêmes une vieille 4L de 1985. "À part le changement de châssis, on a tout fait : les amortisseurs, le carburateur, la peinture etc."

Défi sportif et solidaire

Site Internet, blog, page Facebook, financement participatif et multiples partenariats, ils se sont donné les moyens et ont récupéré les 9000 € nécessaires à toute l'expédition. Comme les 1200 autres équipages, ils embarquent 50 kg de matériel scolaire à remettre, une fois arrivés au Maroc, à l'association Enfants du désert. Les deux jeunes hommes n'ont fait qu'une erreur, charmante : ils ont baptisé leur équipage "La S4lamandre" en hommage aux trois vertébrés qui ornent le blason de Chaville. Trois... lézards! ■

<http://edition2017.4ltrophy.com/>



L'agenda de la MJC

> Conférence sur l'approche Faber & Mazlish

Découverte de l'approche Faber & Mazlish : parler pour que les ados écoutent, écouter pour que les ados parlent. Découvrez comment votre relation parent-ado peut gagner en sérénité en développant de nouvelles compétences dans votre façon de communiquer avec lui.

À l'issue de la conférence, vous pourrez vous inscrire aux ateliers qui auront lieu d'avril à juin.

JEUDI 16 MARS, À 20H.

Tarif unique : 6 €

> Soirée flamenco

Musique, initiations et démonstrations seront au programme, avec la Compagnie Alegria.

SAMEDI 18 MARS, À 20H30.

Tarif : 12 € + 2 € pour les non-adhérents.



> Soirée jeux au Caf'

VENDREDI 24 MARS, À 20H30.

Entrée libre

> Stage parent-enfant autour de Matisse

Venez dessiner et découper dans la matière, à la manière de Matisse. Atelier animé par Elisa Ghertman (enfants à partir de 6 ans).

SAMEDI 25 MARS, DE 14H À 18H.

Tarif : 25 € (le duo parent-enfant) + 12 € pour les non-adhérents.

> Conférence sur les "réflexes archaïques"

En lien avec l'association chavilloise "Parents en chemin", la MJC de la Vallée organise une conférence sur les réflexes archaïques, animée par Agnès Canu. Cette conférence propose une nouvelle approche pour lever les blocages de vos enfants.

MARDI 25 AVRIL, À 20H.

Plus d'infos à la MJC ou sur le site Internet.

MJC de la Vallée

25, rue des Fontaines Marivel

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017 AU CŒUR DES DÉBATS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER

Parmi les questions à l'ordre du jour de la séance du 27 février, les élus ont été invités à délibérer sur les orientations budgétaires 2017. Retrouvez le compte rendu complet de cette séance sur le site de la ville www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

Dès le début de la séance, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a souligné que les fluctuations de l'économie mondiale, européenne ou nationale étaient déterminantes pour les prévisions budgétaires. On ne peut pas vraiment compter sur une relance économique susceptible d'accorder une "embellie" aux budgets publics, d'autant plus qu'au niveau local, la situation reste complexe.

En effet, le contexte financier local est brouillé par la réforme institutionnelle. L'impact de la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) et de la transformation de GPSO en Établissement Public Territorial (EPT), sans fond propre, a plusieurs conséquences: le budget métropolitain va connaître une montée en charge pour les actions de la Métropole et celle-ci ne pourra plus maintenir un niveau de dotations ou de subventions aux membres comme cela a été le cas en 2016. GPSO, quant à lui, perd le dynamisme des impôts et des taxes qu'il percevait auparavant.

Les trajectoires financières des trois rangs d'institution (MGP, EPT, commune) sont imbriquées et susceptibles, en fonction des décisions prises, d'impacter les budgets des uns et des autres, sans que cela puisse être toujours anticipé. On mesure à quel point il y aurait intérêt à renforcer les synergies entre les communes et pourquoi pas envisager, à l'échelle de Chaville, Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray, un rapprochement en vue de

la création éventuelle d'une commune nouvelle à l'instar de celui engagé par Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux.

“ Un budget stable, des services à la population préservés. ”

Malgré un environnement mouvant et incertain, la commune ne proposera aucune augmentation des taux de fiscalité. Il n'y aura pas de hausse des taux des taxes foncières et d'habitation en 2017. Ceux-ci, pour la part communale, demeureront à leur niveau voté en 2012.

Le budget de la commune devrait s'élever à 38 M€, dont 28 M€ pour le fonctionnement et 10 M€ pour l'investissement. Les principales ressources seront le produit des contributions directes estimé à 17,4 M€ et, pour l'investissement, l'épargne qui devrait atteindre près de 6 M€.

La municipalité s'attachera à préserver les services à la population. En fonctionnement, le budget s'élèverait pour la "part" communale à 23,5 M€ (c'est-à-dire en déduisant le fonds de compensation des charges transférées (FCCT) réservé à GPSO et estimé à 4,4 M€). 64 % des crédits, soit un peu plus de 15 M€ seront consacrés à l'offre de prestations à la population (éducation, culture et vie locale, sports, jeunesse, loisirs, familles). La totalité du produit des impôts locaux pour la "part" commune et les produits issus des tarifs (inchangés depuis le 1^{er} janvier 2015 et estimés à 1,8 M€) financeront les services à la population.

La municipalité maintiendra son effort

d'économies sur les dépenses d'administration générale. Elle continuera sur sa lancée de rationalisation et de mutualisation des tâches de gestion et de dématérialisation des traitements administratifs.

Des projets en investissement en 2017...

Une part importante des crédits sera consacrée à des travaux de réhabilitation lourde ou de reconstruction d'équipements, soit environ 5,4 M€. Ces travaux concernent le stade Jean Jaurès (financé en partie par le Département dans le cadre du Contrat de développement territorial), la première tranche du groupe scolaire Anatole France-Les Iris, la toiture de l'Atrium et le centre technique municipal. Les travaux courants de rénovation de bâtiments, d'aménagements divers, le renouvellement de matériel et les restes à réaliser 2016 représentent 2,2 M€.

“ L'investissement sera autofinancé à hauteur de 60 % par l'épargne qui devrait atteindre près de 6 M€. ”

... qui se poursuivront durant les prochaines années

Depuis plusieurs années, la municipalité poursuit une politique de rénovation des équipements municipaux notamment dans les domaines scolaire, sportif, culturel et d'accueil des familles (Petite enfance, personnes âgées).

Ce projet se poursuit selon deux priorités: anticiper une augmentation des effectifs

“ Les taux des taxes foncières et d'habitation n'ont pas augmenté depuis 2009. ”

scolaires et rénover les bâtiments en visant la performance énergétique.

- Jusqu'à la fin de ce mandat, l'opération de réhabilitation-extension du groupe scolaire Anatole France-Les Iris mobilisera l'essentiel des crédits en investissement, soit 7 M€.
- En 2018, les crédits seront consacrés à la réhabilitation de l'école élémentaire (la dernière tranche portera sur le gymnase et les logements) et à celle de l'école maternelle des Jacinthes.
- D'ici la fin du mandat, seront programmés la reconstruction d'un équipement collectif au 50, rue Maneyrol, le réaménagement de l'école maternelle des Myosotis et la réhabilitation du centre culturel de l'Atrium. Ces opérations devraient mobiliser 6 M€ de crédits.

Retrouver des capacités d'emprunt

Dans les prochaines années, la baisse continue des marges de manœuvre financières, entraînant l'érosion de l'épargne et la difficulté croissante d'obtenir des subventions, impliquera de recourir à l'emprunt.

Mais, à court et moyen terme, la municipalité s'attachera à réserver le recours à l'emprunt en priorité pour l'opération de réhabilitation-extension du groupe scolaire Anatole France-Les Iris. La stratégie consistera à moduler le recours à l'emprunt par rapport aux annuités de chaque exercice. Elle limite le volume d'investissements, mais elle est raisonnable dans un contexte de fortes contraintes financières et d'incertitudes.

Le Conseil municipal approuve les orientations générales du budget communal pour l'exercice 2017, par 25 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions. ■

À NOTER

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le lundi 27 mars à 19h30, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu de la séance du 27 février et des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").



ÉLECTIONS COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai. Elles seront suivies par les élections législatives, les dimanches 11 et 18 juin.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre au bureau de vote pour ces scrutins (vacances, obligations professionnelles, raisons de santé...), vous pouvez faire établir une procuration. Celle-ci est faite au choix pour une élection, un tour de scrutin ou une durée limitée (un an au maximum si l'électeur réside en France).

Choisir son mandataire

Le mandataire est l'électeur que vous choisissez pour voter à votre place. Il doit être inscrit dans la même commune que vous, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Il ne doit détenir qu'une seule procuration établie en France.

À noter : le mandataire ne reçoit pas de

courrier signifiant la procuration. C'est donc à vous de l'en informer!

Pour établir une procuration, il suffit de vous rendre dans un commissariat de police (à Sèvres par exemple), au tribunal d'instance (à Boulogne-Billancourt) ou à la gendarmerie nationale. Le formulaire CERFA de demande de procuration est téléchargeable sur www.ville-chaville.fr

Rappel: suite à la refonte des listes électorales, deux nouveaux bureaux de vote ont été créés à Chaville, portant à 15 leur nombre total. Pensez à consulter la nouvelle carte sur www.ville-chaville.fr ■

Commissariat de Sèvres
4, avenue de l'Europe
Tél. : 01 41 14 09 00.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DE NOUVEAUX RÉFÉRENTS

Le livre III du code des relations entre le public et l'administration reconnaît à toute personne "le droit d'obtenir communication des documents, détenus dans le cadre de sa mission de service public, par une administration, quels que soient leur forme ou leur support". La Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) garantit ce droit.

Pour la mairie de Chaville, les personnes responsables de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques sont Stéphanie Dangaix, titulaire (responsable du service des Affaires juridiques) et Sandie Bremond, suppléante (responsable du service des Archives).

Rens. : Stéphanie Dangaix au 01 41 15 40 13 ou Sandie Bremond au 01 41 15 47 11.

En bref

> Arbre des droits de l'homme

Une cérémonie d'inauguration de l'arbre des droits de l'Homme aura lieu le **JEUDI 23 MARS À 10H**, dans les jardins de l'hôtel de ville, en partenariat avec le groupe local d'Amnesty International. Un événement auquel seront associés les écoliers chavillois.

> Cessez-le-feu en Algérie

La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc sera célébrée le **DIMANCHE 19 MARS À 11H**, au cimetière de Chaville.



> Journée de la déportation

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation sera commémorée le **DIMANCHE 30 AVRIL À 10H**, au cimetière de Chaville.

> Commémoration du génocide arménien

La 102^e commémoration du génocide arménien aura lieu **DIMANCHE 30 AVRIL**, à partir de 10h30 (messe). Un rassemblement est prévu devant l'église arménienne ainsi qu'un dépôt de gerbes (à 12h30) au pied du monument à l'angle des rues Paul Vaillant-Couturier et Carnot (devant la gare Chaville Rive droite).

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

VOS DÉMARCHES ÉVOLUENT

Depuis le 23 février dernier, les démarches concernant la délivrance des cartes d'identité ont évolué dans les Hauts-de-Seine.

Explications sur les changements pour les Chavillois.

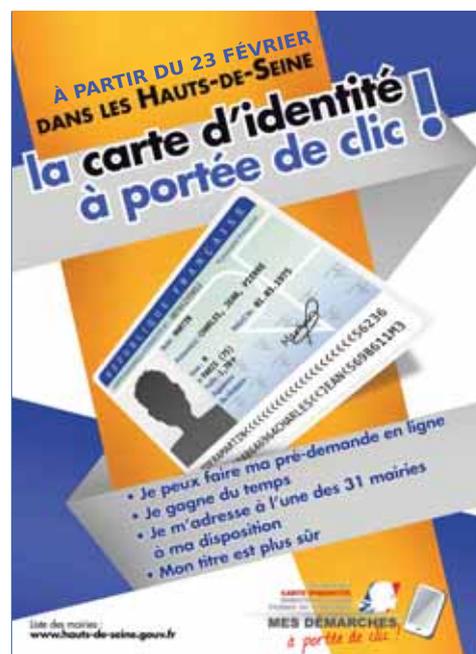
Les demandes de carte nationale d'identité (CNI) sont désormais traitées selon la même procédure que celle du passeport biométrique. La mairie de Chaville n'étant pas équipée des installations nécessaires (prise d'empreinte, photo...), les Chavillois doivent désormais se rendre dans une autre mairie pour effectuer leur demande: Sèvres, Boulogne-Billancourt, Meudon, Issy-les-Moulineaux...

À noter: la liste complète des mairies équipées du nouveau système est consultable sur le site www.hauts-de-seine.gouv.fr (rubrique "Démarches administratives").

Nouveau service : la pré-demande en ligne

Autre innovation depuis le 23 février, vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte d'identité. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol de votre CNI.

Pour cela, il suffit de créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés*, en renseignant votre état civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande de CNI vous est alors attribué;



il permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Attention, cette pré-demande ne vous dispense pas de vous rendre, en personne, au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier. Pensez à noter ou imprimer votre numéro de pré-demande lors de votre déplacement en mairie! ■

*<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

État civil décembre 2016-janvier 2017

Naissances

Gaël Altenburger, Enzo Ardin, Nathan Banchetti, Fares Belharat, Amélia Berkennou, Eva Elleboode, Zainab Iqbal, Augustin Kesteman, Safiya Khadir, Alice et Lucas Lecoufle, Isoline Levaast, Aïssa Mbaye Legrand, Elise Rieux Siro, Chloé Tanfin, Hayden Viard Sellin, Adam Antonovic, Miral Belarbi, Luce Berdugo, Camille Bié, Paul Bier, Augustine de Larminat, Ethan Deffains, Lauraline Giraud, Yuna Le Mee, Amandine Lompré, Thiabult Merklen, Axel Rofel Lorenzo, Lucas Rousseau, Arthur Weber, Elikia Yossa Djimemi, Zahra Zeghouda

Mariages

Ruddy Faure et Marie-Marguerite Le Cam;

Frédéric Lahoucine et Loubna Chibbi; Boubacar Karamoko et Naboundou Fofana

Décès

Jeanne Etcheverry épouse Haye, Agnès Imhoff épouse Denimal, Jacqueline Bourgeois épouse Rouillon, Jeanne Laurent épouse Imbert, Eliane Huet épouse Guislain, Madeleine Androuais épouse Colin, Nicole Delpech épouse Henrys d'Aubigny d'Esmyards, André Jegat, Jeanine Millot épouse Marchand, Serge Breteché, Sabine Saint-Georges Chaumet épouse Delas, Huu Doan, Monique Claise épouse Jouin, Monique Abel Veuve Mélin, Philippe Maurin, Pierre Chantre, Philippe Bousquet, Pierre Colette, Raymonde Taillade épouse Reynès

LE NOVA KLUB UN RESTAURANT À L'ESPRIT "CLUB"

Le Nova Klub vous accueille dans une ambiance lumineuse et chaleureuse. Jean-Marie Delattre, le gérant, insiste sur le côté "Esprit club" et familial qu'il entend donner à son restaurant. En effet, situé dans le Tennis Club de Chaville, il offre aux clients une vue imprenable sur les terrains.

"Je propose des salades bien sûr et des smoothies pour les sportifs, mais surtout des mets traditionnels, comme la blanquette de veau, le carpaccio au couteau, la crème brûlée au caramel salé..." Jean-Marie Delattre met un point d'honneur à ne proposer que du fait-maison et des ingrédients de qualité.

Les plus pressés pourront également choisir la formule snack avec des croque-monsieur, des burgers et des sandwiches. Pour les petits creux, les gourmands pourront déguster des pizzas et des crêpes non-stop.



Côté ambiance

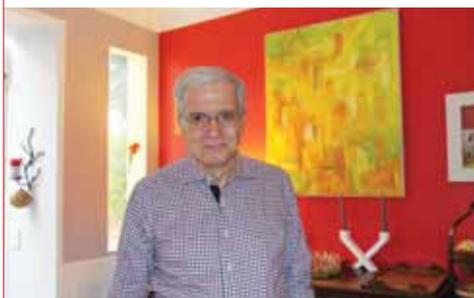
Le Nova Klub propose également des soirées-concerts le vendredi soir : rock, salsa, blues, des musiques pour tous les goûts. Et le "fin du fin", les événements sportifs d'importance seront diffusés en direct sur grand écran. Avis aux amateurs! ■

50, rue Maneyrol

Ouvert tous les jours de 11h à 23h ; les mercredi et samedi, de 10h à 23h.

Rens. : lenovaklub92@gmail.com

À LA MAISON UN ESPACE DE TRAVAIL CONVIVIAL



Après une vie professionnelle riche et intense, Richard Galicier a décidé d'adopter un rythme de vie différent et propose aux entreprises un espace de travail convivial et solidaire... chez lui. Il vient de créer "À la maison", un lieu destiné à des réunions ou des séminaires.

"En effet, j'ai remarqué, lors de mon parcours professionnel, qu'un environnement atypique pour une réunion était un plus. Il stimule, libère l'énergie et crée une histoire commune", souligne-t-il.

Le principe de "À la maison" s'adapte aux

entreprises de toutes tailles, pour des séminaires de cohésion, de créativité ou des réunions d'équipe régulières de deux à 12 personnes. Richard Galicier entend faire de "À la maison" un espace solidaire en reversant un pourcentage du chiffre d'affaires à ATD Quart Monde, association qui lutte contre l'exclusion.

Les services "À la maison"

"À la maison" met à disposition du matériel technique et numérique, ainsi qu'une table d'hôtes avec une restauration traditionnelle et familiale. Désireux de vous accueillir au mieux, Richard Galicier propose deux chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France. Il sert des produits uniquement Bio au petit-déjeuner, sa comote de pommes, un vrai régal! ■

59, rue de Jouy

Rens. : 06 76 03 31 67 ou par courriel

contact@alamaison-hds.org

PHILPOULÉ TOUT PRÊT, TOUT CHAUD!

Depuis 2012, Philippe Pignolet, ancien militaire, s'est reconverti pour le plus grand plaisir des gourmands : il est rôtisseur. Il installe désormais son food truck "Philpoulé" sur la place du Marché et offre ainsi à ceux qui manquent de temps une solution idéale pour un déjeuner ou un dîner express et goûteux.

Même si le poulet rôti est sa spécialité, avec une viande moelleuse, une saveur unique et une odeur alléchante, il propose également des rôtis de porc, des jarrets, des travers de porc laqué... .

Désireux de contenter tous les palais et tous les appétits, il s'est diversifié et offre une large gamme de plats cuisinés faits maison : rôti de porc au colombo, paëlla, nems et samoussas pour les amateurs d'exotisme... Sans oublier un assortiment varié de légumes pour accompagner les viandes et une formule sandwich et boisson pour le midi. Vous n'avez plus qu'à réchauffer. À table!

Place du Marché

Les mardi et jeudi, de 8h à 12h30.

Rens. : 06 26 53 23 32 ou par courriel

pignolet.p@wanadoo.fr



En bref

> Les horaires du marché

Le marché de Chaville est désormais ouvert

LES MARDI ET JEUDI, DE 8H À 12H30.

LES SAMEDI ET DIMANCHE, DE 8H À 13H30.

En bref

> Permanence du conseiller énergie

Le conseiller énergie de l'Agence locale de l'énergie de GPSO assure des permanences à Chaville. Prochaines permanences : **VENDREDIS 10 MARS ET 14 AVRIL, DE 13H30 À 16H30**, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro). Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro d'appel gratuit).

> Le programme de la Maison de la nature

• Exposition "Ma ville de demain"

JUSQU'AU 9 AVRIL 2017

Repenser la ville pour s'adapter au changement climatique.

• Ciné-nature (sur inscription)

- **MERCREDI 8 MARS, À 14H15**: *La grande aventure de Maya l'abeille*

Pour la famille. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

• Mercredi des enfants (sur inscription).

Pour les 4-7 ans

- **LE 8 MARS, DE 16H À 17H**: Des abeilles sans miel

- **LE 15 MARS, DE 16H À 17H**: Les rendez-vous de Léonard & Benjamin – Bon plan!

- **LE 22 MARS, DE 16H À 17H**: Une maison presque parfaite

• Samedi nature (sur inscription)

- **LE 18 MARS**: Oiseaux des îles

Départ à 14h30, à l'entrée de l'Île de Monsieur, à Sèvres, côté parc nautique, devant la buvette guinguette.

- **LE 18 MARS**: Croquis nature, à Ville-d'Avray

- **LE 25 MARS**: Insectes, l'émergence

À Issy-les-Moulineaux.

Pour toute la famille. Les enfants doivent être accompagnés.

• Côté jardin

- **SAMEDI 11 MARS, DE 10H À 12H**: Taille des fruitiers

Apporter son sécateur.

Pour les adultes. Sur réservation.

• Dimanche découverte

- **LE 12 MARS, DE 14H À 18H**: Des produits de beauté au naturel

- **LE 26 MARS, DE 14H À 18H**: Rapaces de la nuit

Pour toute la famille. Entrée libre. Les enfants doivent être accompagnés.

• Soirée chouettes (sur inscription)

- **SAMEDI 11 MARS, DE 20H À 22H30**, à Chaville

Départ à 20h, à l'entrée de la gare Chaville Rive gauche.

Pour toute la famille. Les enfants doivent être accompagnés.

Rens. et inscriptions

au 0 800 10 10 21

(numéro vert)

Maison de la Nature

14, ruelle des Ménagères à Meudon.

Activités gratuites

réservées aux habitants

de GPSO.



EN ROUTE LE COVOITURAGE !

Afin de sensibiliser les habitants du territoire au covoiturage, So Mobility et GPSO s'associent. Plus rapide, moins cher, le covoiturage est devenu la solution de déplacement la plus économique et la plus conviviale grâce à des applications nouvelle génération.



Le covoiturage consiste à partager sa voiture avec une ou plusieurs personnes, collègues, voisins, habitants de la même commune et à parcourir le même trajet pour se rendre au travail, à la fac ou faire ses courses.

Très répandu pour les longues distances, le covoiturage est peu développé pour les trajets du quotidien et c'est dommage. Il permet en effet de diminuer les effets néfastes de la circulation : moins de pollution, moins d'embouteillage, moins de bruit, moins de stress... et il permet de faire des économies notables sur le budget déplacement.

Des nouveautés en 2017

Les nouvelles applications de covoiturage améliorent le service aux usagers : auto-stop nouvelle génération, outil dynamique avec mise en relation en temps réel, partage des frais équitable via l'application. WayUp (application pour covoiturer sur les trajets domicile-travail), OuiHop (application d'auto-stop courte distance) et Citygoo (spécialiste du covoiturage instantané) permettent ainsi de fluidifier les déplacements en ville. Et si vous vous mettiez au covoiturage ? ■

Découvrez et testez les nouvelles solutions de covoiturage sur www.somobility.fr/co-voiturage

LA GARANTIE JEUNES
UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI

Dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le dispositif Garantie Jeunes, confié à la Mission Locale de Seine Ouest Entreprise et Emploi, a pour objectif d'amener les jeunes du territoire sans activité vers l'emploi. La Mission Locale vise prioritairement les jeunes de 18 à 25 ans, en situation de précarité. Chaque

mois, un groupe de 10 à 15 jeunes du territoire, sans emploi ni formation, s'engage à suivre un parcours spécifique d'accompagnement social et professionnel.

Le dispositif repose sur la philosophie du "donnant-donnant". En échange d'un soutien financier de 470€, le jeune s'engage à participer au programme et à rechercher des opportunités professionnelles. De son côté, la Mission Locale déploie tous ses moyens pour faire accéder le jeune au monde du travail. ■

Infos et candidature : permanence à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse,

23 rue Carnot à Chaville

Tél. : 01 55 95 04 07 ou GJ@seineouest-entreprise.com

Plus d'infos sur www.seineouest-entreprise.com

Pharmacies de garde

En mars

Dimanche 5

Pharmacie de l'Église
3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 50 43 10

Dimanche 12

Pharmacie du Coteau
16, rue de Ville-d'Avray à Sèvres
Tél. : 01 45 34 47 10

Dimanche 19

Pharmacie des Écoles
667, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 48 98

Dimanche 26

Pharmacie Sarran
1403, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 41 53

En avril

Dimanche 2

Pharmacie Siboni
124, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 00 02

Dimanche 9

Pharmacie du Centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres
Tél. : 01 46 26 95 13

Dimanche 16

Pharmacie Carnot
18, rue Carnot à Chaville
Tél. : 01 41 15 13 29

Lundi 17

Pharmacie principale
143, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 29 70

Dimanche 23

Pharmacie du Parc
29, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 00 44

Dimanche 30

Pharmacie de la Pointe
2025, avenue Roger Salengro
Tél. : 01 47 50 40 80

En mai

Lundi 1^{er}

Pharmacie Saint Romain
2 bis, avenue de l'Europe à Sèvres
Tél. : 01 46 26 03 73

Les pharmacies de garde sont annoncées chaque dimanche, ainsi que les jours fériés sur la page Facebook de Chaville www.facebook.com/chaville

Orthodontiste

Le cabinet d'orthodontie du Dr Gregoria Mer a été transféré au 16, rue des Fontaines Marivel.

Tél. : 01 47 09 13 14

Courriel : orthodontiechaville@gmail.com

Plus d'infos sur www.orthodontie-chaville.fr

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 : 01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu) ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes : urgences, rue Lauer à Saint-Cloud

Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. GPSO débarrasse les habitants de ces objets. Ils

doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques : "Qualité de la Ville et développement durable"/"Propreté et déchets"/"Ramassage des encombrants"). La liste des rues par secteur est également disponible dans cette même rubrique.

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères) en demandant votre badge d'accès sur www.agglo-gpso.fr. Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au vendredi de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 01 46 17 01 60 ou sur le site www.syelom.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21 (service Déchets/Propreté de GPSO).

Rencontrez vos élus (sauf pendant les vacances scolaires)

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10h à 12h.

- Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8h30 à 12h.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Marie-Christine Chamley, Anna Paspire, Simon Pellet-Recht, Stéphanie Riet et Catherine Rivière / Photos : Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Simon Pellet-Recht et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11000 ex. Dépôt légal : mars 2017. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mai 2017. Couverture : *La Grande Vague de Kanagawa* par Hokusai / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par courriel service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.

Agir ensemble

QU'EST-CE QU'ON ATTEND ?

Un an après la projection du film « Demain » qui a fait salle comble, Chaville s'illustre à nouveau en rassemblant plus de 650 personnes pour la présentation du documentaire « Qu'est-ce qu'on attend ? » à l'Atrium fin janvier. Un évènement fort sur la nécessaire transition écologique porté par des acteurs associatifs locaux.

Ce reportage de Marie-Monique Robin explique comment un petit village d'Alsace prend résolument le virage de la transition pour se préparer à l'après-pétrole sous l'impulsion de son Maire, des élus et des citoyens. La démonstration est claire et nette : quand on veut vraiment, on peut. Production locale d'énergie renouvelable, construction durable, alimentation locale et biologique, participation citoyenne, etc. Tous les ingrédients sont rassemblés pour que cette transition écologique devienne possible et désirable.

On en a maintenant la certitude, aucune action significative de lutte contre le changement climatique ne pourra se faire sans l'engagement des collectivités locales (les communes et leurs regroupements). C'est aux élus de proximité de mobiliser leurs concitoyens autour d'initiatives audacieuses par exemple dans le domaine de l'urbanisme résilient et de la production locale d'énergie.

À Chaville, des collectifs de citoyens se regroupent pour engager de projets autour d'une mobilité apaisée, d'associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) ou de jardins partagés.

Nous souhaitons maintenant que le maire de Chaville s'engage et prenne l'initiative. Citons quelques exemples concrets : mettre enfin en place le double sens cyclable pour les vélos, prévoir la mise à disposition pérenne de locaux pour les AMAP chavilloises, engager une réflexion sur la production locale d'énergie et enfin rediscuter, en liaison avec les associations de parents d'élèves, de l'intégration réelle du bio et du local dans la restauration scolaire.

À Chaville, comme ailleurs, qu'est-ce qu'on attend ?

Groupe Agir Ensemble

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest
elusagirensemble@gmail.com

Chaville pour vous

QUELQUES CHIFFRES SUR CHAVILLE

L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) a publié sur son site une série d'indicateurs qui concerne les territoires et les communes de la métropole du Grand Paris (retrouvez-les sur le site internet de l'APUR). Nous avons regardé les chiffres sur Chaville qui compte 19 717 habitants, en progression de 4,2 % sur les 5 dernières années.

Quels sont les chiffres ? les grands enseignements ?

- **Plus de familles sur Chaville** (+ 32 % pour les familles avec 1 ou 2 enfants ; + 16,5 pour les familles de 3 enfants et plus). C'est une bonne chose : vive les enfants ! Dans le même temps, toutes les familles avec enfants ont pu constater la baisse du budget communal de 1,5 millions d'euros (soit 10 %) qui leur est dédié : augmentation des tarifs municipaux, baisse des activités, baisse des centres de loisirs, suppression des séances piscine ; la municipalité a rogné jusqu'à l'os tous les services proposés aux enfants. Sans parler du collège qui est en sur-capacité... Les terrains autour ont été vendus à des promoteurs.

- **Le nombre d'emplois (-6 %), d'emplois salariés (-7,4 %) et d'entreprises est en baisse.** C'est moins de richesses pour notre ville, moins de croissance, moins d'attractivité de notre ville... La municipalité a inscrit la résidentialisation de Chaville dans l'ADN de son projet au détriment du développement économique. De notre côté, nous pensons que les deux ne sont pas incompatibles.

- **Plus de ménages en difficulté depuis 5 ans.** Certes, Chaville est une ville privilégiée. L'environnement est exceptionnel, nous sommes près des transports, de Paris, de Versailles, des forêts, la sécurité est globalement à un bon niveau. Mais ouvrons les yeux. Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 23,5 % depuis 5 ans ; le nombre d'allocataires logement a augmenté de 30,6 % et le nombre de personnes touchant le RSA socle a été multiplié par deux. Dans le même temps, le maire a drastiquement diminué les moyens du CCAS et ne propose aucune politique sociale vers les publics les plus fragiles.

Nous continuerons à défendre la mise en œuvre d'une politique qui colle à la réalité des Chavillois. Pour l'instant ce n'est pas le cas.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations sur ces chiffres qui dressent un portrait révélateur de Chaville.

L'équipe Chaville Pour Vous

Catherine Lime-Biffe, Joël Lebreton et Nicolas Tardieu

Adresse email : chavillepourvous@gmail.com

Site internet : Chavillepourvous.fr

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

DES FUSIONS À MARCHÉ FORCÉE

Des fusions sont en cours :

- Pour les départements Hauts-de-Seine et Yvelines, le processus est engagé depuis janvier 2016.
- Pour les communes d'Issy-les-Moulineaux et Boulogne, elle doit aboutir en janvier 2018.
- Une autre est en projet pour Chaville, Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray.

Tout ceci concocté sans consultation des citoyens concernés. Cela ne figurait pas au programme des candidats de droite pour les élections municipales et départementales. Et pourtant, c'est un bouleversement majeur qui nous concerne directement.

Toutes ces fusions se font dans le cadre des baisses importantes des subventions de l'État, que nous avons toujours dénoncées. La justification officielle en est la recherche d'économies. Pour nous, la coopération entre communes et départements voisins est possible dans bien des domaines sans pour autant fondre ceux-ci (par ex, dans la culture, le sport, la santé, les transports...).

En fait, il existe d'autres raisons à ces regroupements, entre autres, une logique de mise en concurrence des territoires qui ne peut qu'aggraver les inégalités de développement entre collectivités riches et pauvres. Nous sommes bien loin d'une logique de proximité, de coopération et de solidarité au service de la population.

Encore une fois, la démocratie est malmenée. Toutes ces créations administratives, découpages, regroupements, fusions, nous éloignent chaque jour un peu plus de nos élus et éloignent chaque jour un peu plus certains élus de leurs électeurs. Cela contribue à la défiance des citoyens envers leurs représentants politiques, défiance accrue par les affaires récentes.

Il est temps de remettre les citoyens au centre des décisions à tous les niveaux, depuis la commune jusqu'à l'Assemblée Nationale. L'économie doit être au service d'un projet politique qui place l'Humain d'abord : l'aménagement des territoires doit lutter contre les inégalités plutôt que de les renforcer.

C'est en ce sens que le Front de gauche milite pour une 6^{ème} République.

Monique Couteaux

<http://chaville-frontdegauche.over-blog.com/>

SE SOIGNER À CHAVILLE

Trouver un médecin généraliste disponible devient de plus en plus compliqué. C'est un constat. Les causes au niveau national sont multiples et connues : numerus clausus, spécialisation au détriment de la médecine générale, féminisation de la profession, choix familiaux et mobilité professionnelle, départs à la retraite non compensés, prix de l'installation, regroupement des hôpitaux... L'ensemble de ces paramètres conduit à ressentir une baisse de l'offre de soins sur l'ensemble des territoires.

Consciente de ces problématiques, la Mairie a mandaté l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) afin d'établir un diagnostic de l'offre des soins. À l'instar des autres communes d'Île-de-France, Chaville subit de plein fouet plus qu'une pénurie (la ville compte désormais 9 médecins généralistes et 7 omnipraticiens).

Si ce rapport confirme nos préoccupations, il confirme aussi nos atouts. La ville a la chance de bénéficier d'une offre hospitalière et de qualité avec le Centre Hospitalier des Quatre Villes. Elle dispose en soins de proximité de presque toutes les spécialités : ophtalmologie, ORL, dermatologie, radiologie, gastroentérologie, pédopsychiatrie, chirurgie dentaire... sans omettre un cabinet d'urgence dévoué et une offre paramédicale (infirmières, kinésithérapeutes...).

Récemment, l'inauguration du centre-ville s'est accompagnée de l'ouverture d'un nouveau centre médical, avec notamment une gynécologue, et du déménagement du cabinet d'orthodontie dans ses nouveaux locaux.

La ville, à proximité de Paris et forte de sa politique locale dynamique, présente des atouts majeurs pour accueillir de jeunes professionnels de santé, et plusieurs projets sont d'ores et déjà à l'étude, en concertation notamment avec les services de l'URPS et l'Agence Régionale de Santé.

Plus que de panser, la ville souhaite penser son offre de soins, afin de développer une solution pérenne d'accès aux soins de premier recours.

Vos élus : Hervé Lièvre, Annie Ré, Christophe Tampon-Lajarriette, Armelle Tilly, Hubert Panissal, François-Marie Pailler, Marie-Odile Grandchamp, Jacques Bisson, Bérengère, Le Vasseur, Michel Bès, Anne Brossollet, Gilles Cothenet, Jean-Pierre Bouniol, Anouk Victor, Arda Kalayjian, Olivier de Varine-Bohan, Brigitte Pradet, Sylvain Lebas, Paul Gosset, Clémence de Quénétain, Anne-Louise Mesadieu, Anne Duchassaing-Heckel, Laurent Delprat, Nathalie Nicodème-Saradjian et Julie Fournier.

www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.